



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

ASSILASSIME
Solidarité

SDF, LOI N° 2011-009 du 12/05/2011
Agrément N° 366/MEF/SG/CAS-IMEC

2021

***RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITES 2021***

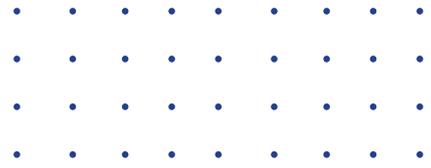


RE
MA
MA
SO
SO

SOM

MAI

RE



01

<u>SIGLES ET ACRONYMES</u>	10
<u>PREMIERE PARTIE : ACTIVITES DE L'INSTITUTION</u>	10
<u>I. Présentation d'Assilassimé</u>	12
<u>1.1. Mission et vision d'Assilassimé</u> 13	
<u>1.2. Organes de gouvernance</u> 13	
<u>1.3. Environnement socio-économique</u> 13	
<u>II. Produits et services offerts (Services financiers et services non financiers)</u>	15
<u>2.1. Les produits non financiers</u> 15	
<u>2.1.1. Des formations adaptées aux besoins des bénéficiaires</u> 15	
<u>2.1.1.1. Les thèmes de formation</u>	15
<u>2.1.1.2. Les thématiques sur les fondamentaux</u>	16
<u>2.1.1.2.1. Les thématiques économiques</u>	16
<u>2.1.1.2.2. Les thématiques sanitaires, sociales, environnementales</u>	16
<u>2.1.1.2.3. Les thématiques agricoles</u>	17
<u>2.2. Les produits financiers</u> 17	
<u>2.2.1. Les produits d'épargne</u>	17
<u>2.2.2. Les produits de crédit</u>	17
<u>2.2.2.1. Le crédit Aménovi</u>	17
<u>2.2.2.2. Le crédit Miwoè</u>	17
<u>2.2.2.3. Le crédit Coup de pouce</u>	18
<u>2.2.2.4. Le crédit Mavo (crédit individuel)</u>	18
<u>2.2.2.5. Le crédit Agricole</u>	18
<u>2.2.2.6. Crédit Jeune entrepreneur</u>	18
<u>2.2.2.7. Crédit stockage</u>	18
<u>III. Système d'Information et de Gestion (SIG)</u>	19
<u>3.1. Innovation encours concernant les services offerts</u>	19
<u>3.1.1. Bank to Wallet / Wallet to Bank (MBanking)</u>	19
<u>3.1.2. SMS Banking</u>	19
<u>3.1.3. Mobile Agency</u>	19
<u>3.1.4. Les opérations inter-agences</u>	19
<u>3.1.5. Développement de application DOGAKABA</u>	19
<u>3.2. Produit Tontine</u>	20
<u>IV. Analyse de la situation financière</u>	21
<u>4.1. Analyse des soldes caractéristiques de gestion</u> 21	
<u>4.2. Situation patrimoniale</u> 22	
<u>4.3. Analyse des éléments du passif</u> 24	
<u>4.4. Analyse des indicateurs financiers et ratios prudentiels</u> 25	
<u>4.5. RATIOS PRUDENTIELS</u> 26	
<u>4.6. Gestion budgétaire en 2021</u> 27	
<u>4.7. CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u> 28	
<u>4.8. CHARGES CONSOLIDEES</u> 28	

4.9. INVESTISSEMENT 28

V.	<u>Gestion des opérations</u>	31
	5.1. <u>Situation des chiffres clés du service des opérations au 31/12/2021</u>	31
	5.2. <u>Activité de crédits et analyse du portefeuille</u>	32
	5.2.1. <u>Evolution de l'encours de crédit</u>	32
	5.2.2. <u>Qualité du portefeuille de crédit</u>	33
	5.2.2.1. <u>PAR à 30 jours</u>	33
	5.2.2.2. <u>PAR à 90 jours</u>	33
	5.2.3. <u>Evolution des emprunteurs actifs</u>	34
	5.2.4. <u>Evolution du taux de fidélisation</u>	34
	5.2.5. <u>Evolution de la situation des crédits en perte</u>	34
	5.2.6. <u>Crédits restructurés ou rééchelonnés</u>	35
	5.2.7. <u>Balance âgée analytique du portefeuille de crédit au 31/12/2021</u>	36
	5.3. <u>Evolution des épargnes</u>	37
	5.4. <u>Les changements intervenus</u>	37
	5.5. <u>Gestion de la performance sociale</u>	37
	5.5.1. <u>Des suivis des recommandations de des audits SPI4/PPC :</u>	37
	5.5.2. <u>Enquêtes et études réalisées :</u>	37
	5.5.2.1. <u>Etudes</u>	37
	5.5.2.2. <u>Enquêtes</u>	37
	5.5.3. <u>Elaboration des rapports annuels et tableau de bord de performance sociale 2020 :</u>	38
	5.5.4. <u>Gestion des plaintes et suggestion des bénéficiaires :</u>	38
	5.5.5. <u>Actions avec la référente genre Assilassimé et le groupe de travail social des programmes de EdM</u>	38
	5.5.6. <u>Conception et mise en œuvre de projets sociaux</u>	38
	5.5.6.1. <u>Suivi du projet de finance agricole : la mécanisation</u>	38
	5.5.6.1.1. <u>Octroi de crédit et acquisition des engins agricoles :</u>	38
	5.5.6.1.2. <u>Accompagnement pour l'entretien et la bonne gestion des engins :</u>	38
	5.5.6.2. <u>Suivi de mise à l'échelle du produit de crédit stockage (année 1 post pilote) :</u>	39
	5.5.6.3. <u>Appui au dessouchage des parcelles pour producteurs</u>	39
	5.5.7. <u>Appui à la pratique agroécologique</u>	39
	ü <u>Témoignage d'un participant</u>	40
	5.5.7.1. <u>Réalisation de séances de restitutions communautaires des acquis sur les pratiques agro-écologiques :</u>	40
	5.5.7.2. <u>Accompagnement des producteurs vers une transition agro écologique :</u>	40
	5.5.7.3. <u>Formation de renforcement sur les pratiques agroécologiques en décembre 2021 :</u> .	40
	5.5.7.4. <u>Projet de relance économique post covid-19 :</u>	40
	5.5.7.5. <u>Projet PISCCA 2021 :</u>	41
	5.5.7.6. <u>Autre action : Formations économiques faites à 114 parents d'enfants démunis dans le cadre du partenariat avec l'ONG COMPASSION INTERNATIONLE</u>	41
	5.6. <u>Difficultés rencontrées au niveau du service des opérations</u>	42
VI.	<u>Gestion administrative et des ressources humaines</u>	43
	6.1. <u>Activités administratives :</u>	43
	6.2. <u>Gestion des ressources humaines</u>	44

6.3.	<u>Difficultés rencontrées au niveau du service des ressources</u>	47
VII.	<u>Audit interne</u>	48
7.1.	<u>Aperçu du département d’Audit Interne</u>	48
7.2.	<u>Portée de l’audit interne en 2021</u>	48
7.3.	<u>Les outils, méthodologie et Formations</u>	48
7.3.1.	<u>Outils et méthodologie</u>	48
7.3.1.1.	<u>Les Outils</u>	48
7.3.1.2.	<u>Méthodologie</u>	49
7.4.	<u>Mise en œuvre du plan annuel d’audit interne</u>	49
7.5.	<u>Gestion de risques</u>	52
7.6.	<u>Suivi des principales conclusions et recommandations</u>	52
7.7.	<u>Dispositions internes de LBC/FT</u>	53
7.7.1.	<u>Actions menées en 2021</u>	53
7.7.1.1.	<u>Formation du personnel sur les dispositifs de la loi relatifs à LBC-FT</u>	53
7.7.1.2.	<u>Contrôle de mise en œuvre des dispositifs internes de LBC-FT</u>	53
7.7.1.3.	<u>Déclarations de versements suspects</u>	54
7.7.1.4.	<u>Résultats obtenus</u>	54
7.7.1.5.	<u>Perspectives de LBC/FT pour l’année 2022</u>	54
7.8.	<u>Relation avec les autorités et les partenaires chargés de l’audit externe</u>	55
7.9.	<u>Difficultés rencontrées en 2021</u>	55
7.10.	<u>Perspectives de l’audit interne et développements futurs</u>	55
	<u>DEUXIEME PARTIE : ANNEXES</u>	57
	<u>Annexe 1 : Les photos</u>	58
	<u>Photo 1 : Visite d’un motoculteur à Kpélé TUTU</u>	58
	<u>Photo 2 : Séance de formation pratique sur la production agroécologique</u>	58
	<u>Photo 3 : Bénéficiaires en formation sur la production de savon liquide)</u>	59
	<u>Photo 4 : Séance de formation souhaité par Compassion Internationale</u>	59
	<u>Photo 5 : Une partie du tournoi inter-agence</u>	60
	<u>Annexe 2 : Les états statistiques et les états financiers</u>	61

SIGLES ET ACRONYMES

ADA	Appui au Développement Autonome
AG	Assemblée Générale
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGR	Activité Génératrice de Revenu
BCEAO	Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest
BNCE	Bureau National Catholique de l'Enfance
CA	Conseil d'Administration
CAS-IMEC	Cellule d'Appui et de suivi des Institutions Mutualistes ou Coopérative d'épargne et de Crédit
CBM	Christian Blind Mission
CEFAPÉ	Centre d'Etude et de Formation en Apprentissage et Pratique Enseignante
CNT/EPT	Coalition National Togolaise pour l'Education pour Tous
FCFA	Franc de la Communauté Financière en Afrique
CENTIF	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CoPil	Comité de Pilotage
DAV	Dépôt à vue
DBN	Don Boule de Neige
EDM	Entrepreneurs du Monde
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FMI	Fonds Monétaire Internationale
FETAPH	Fédération Togolaise des Associations des Personnes Handicapées
LBC-FT	Lutte contre le Blanchement des capitaux et le financement du Terrorisme
MAIN	Microfinance African Institutions Network
MFS	Microfinance Solidaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit Net Brut
PME	Petite ou Moyenne Entreprise
PPC	Public Power Corporation
PSM	Personne Sourde et Malentendante
SFD	Système Financier Décentralisé
SIDI	Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement SIG
SIG	Système d'Information et Gestion
SPI	Social Performance Indicator
SPTF	Social Performance Task Force
TPE	Terminal de Paiement électronique
UEMOA	Union économique et Monétaire Ouest Africaine
VIH	Virus de l'Immunodéficience
WPF	Woles Planet Foundation
PISCCA	Projet Innovant de la Société Civile et des Coalitions d'Acteurs
CIP	Consortium Impact Plus

1ère Partie

ACTIVITES DE L'INSTITUTION





I. Présentation d'Assilassimé

Assilassimé-Solidarité est une institution de microfinance sociale qui a été créée avec un statut juridique « Association loi 1901 » de droit togolais sous le récépissé n°1537/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 28 décembre 2012.

Cette association a été promue par Entrepreneurs du Monde (EdM), une ONG Française créée en 1998 suivant le récépissé N°2400 du 19 juin 1998 dont le siège social est basé à Vaulx-en-Velin (France). EdM œuvre dans les domaines de la microfinance sociale, de l'accès à l'énergie et de l'appui aux très petites entreprises. Entrepreneurs du Monde est enregistrée au Togo en tant que représentation d'association étrangère sous le récépissé N°51, adopté le 1^{er} juin 2012. Elle détient aussi un agrément n°366/MEF/SG/CAS-IMEC pour exercer l'activité de microfinance au Togo.

Un des principes fondateurs de l'action d'Assilassimé-Solidarité a été le ciblage des personnes exclues de l'offre classique de microfinance et plus particulièrement les populations vulnérables telles que les personnes vivant avec le VIH, les personnes en situation de handicap, les femmes veuves, les portefaix, etc.

Initialement active seulement à Lomé, Assilassimé (qui signifie « main dans la main » en langue Ewé) a élargi sa cible aux autres couches vulnérables dès 2013. Courant 2014, l'institution a ouvert deux nouvelles agences à Lomé et a continué son développement axé sur une offre de services financiers et non-financiers constamment enrichie. Ceci permet à Assilassimé-Solidarité d'être lauréate du prix Finansol-Le Monde 2014.

Début 2015, une nouvelle agence est ouverte,

toujours à Lomé, et l'institution continue d'innover en développant une offre toujours plus adaptée à sa cible de bénéficiaires en situation de précarité. Ainsi fin 2015, Assilassimé développe et propose un produit de prêt énergie baptisé Miwoè à ses bénéficiaires. Début 2012, ce sont les crédits « coup de pouce », exempt de taux d'intérêt et ciblant les couches les plus démunies de la population, qui sont proposés.

Au tournant des années 2018 et 2020, Assilassimé s'intéresse de plus en plus au secteur agricole. Cet intérêt se concrétise en août 2018 par l'ouverture d'une première agence rurale à Amlamé, suivi en août 2020 par l'ouverture d'une seconde agence rurale à Anié (deux localités de la région des Plateaux). Ces deux agences cumulent à fin 2021 plus de 5 800 bénéficiaires, alors que les agences de Lomé et son agglomération en cumulent près de 33 200 à la même période. Ainsi, alors qu'Assilassimé s'apprête à célébrer ses 10 ans, ce sont près de 40 000 bénéficiaires qui accèdent aujourd'hui aux services financiers (crédit, épargne, éducation financière) et non-financiers (formations socio-économiques, accompagnement social individualisé et référencement pour les bénéficiaires les plus vulnérables). Cela représente un peu plus de 30 000 emprunteurs actifs et un portefeuille d'encours de crédit de plus de 3,7 milliards FCFA. Plus de neuf emprunteurs sur dix sont des femmes et près d'un emprunteur sur dix mène une activité agricole. Enfin, Assilassimé gère plus de 1,9 milliard FCFA de dépôts, confiés à l'institution de manière volontaire ou en lien avec un prêt, par quelque 75 000 épargnants.

1.1. Mission et vision d'Assilassimé

Assilassimé-Solidarité s'est dotée d'une mission consistant à **offrir un accès durable à des services de microfinance sociale adaptés pour les personnes en situation d'exclusion ou d'extrême pauvreté, ayant un accès limité au système de microfinance classique au Togo, pour leur permettre de mener des activités génératrices de revenus et d'améliorer leurs conditions de vie.**

Sa vision est de **permettre à toute personne désireuse d'entreprendre pour qu'elle et sa famille s'affranchissent durablement de la pauvreté.**

Cette vision et cette mission ont été régulièrement revisités au cours de la vie de l'institution, afin de s'assurer de la cohérence leur énoncé et les intentions des promoteurs de l'institution. Le dernier atelier ayant traité de ce sujet s'est tenu en juillet 2021 à Lomé.

1.2. Organes de gouvernance

La gestion d'Assilassimé-Solidarité est régit par les statuts de l'association, dont la dernière version date du 07 mai 2021. Cette gestion est assurée par :

- **Une Assemblée générale (AG)**, qui est l'organe de gouvernance suprême de l'institution. Elle est composée de l'ensemble des membres de l'association (fondateurs, adhérents, sympathisants, membres d'honneur). L'AG se réunit une fois par an en assemblée ordinaire. Les membres fondateurs et adhérents peuvent élire les membres du Conseil d'Administration
- **Le Conseil d'Administration (CA)**, élu par les membres fondateurs et adhérents de l'AG et choisis parmi eux. Le CA est aujourd'hui qui est constitué d'une majorité de membres issus de la société civile togolaise ainsi que de membres d'EdM ;
- **Le Comité d'audit**, issu du CA et dont le fonctionnement et la composition sont régit par la Charte d'Audit interne de février 2021.



1.3. Environnement socio-économique

De 2014 à 2017, le pourcentage d'adultes togolais (âgés de plus de 15 ans) ayant accès à des institutions de financement est passé de 18,3% à 45,3%. Selon le rapport de la Banque mondiale sur l'inclusion financière, publié en 2018, le taux d'inclusion financière représentait près de la moitié de la population adulte du pays.

I- Tableau 4 : Indicateurs d'inclusion financière (Findex)

Compte (% âge 15+)	10,2	18,3	45,3
Compte d'institution financière (% âge 15+)	10,2	17,6	34,1
Mobile money compte (% âge 15+)	n/a	1,4	21,5
Compte (femmes, % âge 15+)	n/a	n/a	37,6
Compte (adultes vivant en zone rurale, % âge 15+)	n/a	n/a	45,0
Épargne dans une institution financière (% âge 15+)	n/a	n/a	11,8

Crédit d'une institution financière ou utilisé une carte de crédit (%âge 15+)	n/a	n/a	9,1
---	-----	-----	-----

Source : La Banque Mondiale, *Global Findex 2017*¹

La forte hausse observée entre 2011 et 2017 correspond à une tendance générale relative à l'amélioration de l'inclusion financière, également observée dans les autres pays de la région et d'Afrique sub-Saharienne en général. Par exemple, le nombre de comptes d'argent mobile en ligne dans le pays est passé de 1,4% à 21,5% entre 2014 et 2018. En ce qui concerne ces derniers, 37,6% sont détenus par des femmes, tandis que les ruraux détiennent près de la moitié (45%) des comptes rattachés à des institutions financières. Selon le rapport de la Banque mondiale, la croissance de l'inclusion financière est tirée par le développement de l'accès numérique, l'émergence de nouveaux services financiers accessibles via Internet et le mobile.

L'augmentation du pourcentage d'adultes utilisant des comptes d'argent mobile entre 2014 et 2018 s'explique par plusieurs facteurs, parmi lesquels l'approbation du gouvernement pour créer le paiement électronique en septembre 2018². Ceci a également été affecté par le fait que les transactions d'argent mobile ont presque doublé entre 2016 et 2017. Par exemple, en 2017, il y avait 38,13 millions de transactions d'argent mobile au Togo. Ce chiffre, qui est presque le double de celui enregistré en 2016, correspond à un montant de 394,3 milliards de FCFA en 2017, contre 263,1 milliards de FCFA l'année précédente³.

L'augmentation du nombre de transactions traduit une augmentation du nombre d'abonnés à l'argent mobile, passant de 1,44 million en 2016 à 2,98 millions en 2017. Par rapport à 2014, la hausse est encore plus substantielle puisque cette année-là, les transactions ne représentaient que 5 milliards FCFA.

1 <https://globalfindex.worldbank.org/>

2 <https://www.togofirst.com/en/economic-governance/2109-1652-government-approves-togopay-s-creation-to-bolster-e-payment>

3 <https://mobilemoneyafrica.com/index.php/blog/togo-mobile-money-transactions-almost-doubled-between-2016-and-2017>



II. Produits et services offerts (Services financiers et services non financiers)

2.1. Les produits non financiers

La vision sociale d'Assilassimé Solidarité se traduit à travers deux services socio-économiques majeurs permettant d'accompagner durablement et de manière adaptée les bénéficiaires et d'assurer ainsi sa mission sociale :

- Un service de formation adapté aux besoins et demandes des bénéficiaires ;
- Un accompagnement social des personnes les plus vulnérables.

2.1.1. Des formations adaptées aux besoins des bénéficiaires



2.1.1.1. Les thèmes de formation

Assilassimé Solidarité forme tous ses bénéficiaires sur les thématiques fondamentales pour le bon fonctionnement de la méthodologie AMENOVI ainsi que sur des thématiques économiques, sanitaires, sociales, agricoles et environnementales.



2.1.1.2. Les thématiques sur les fondamentaux

Tout nouveau groupe est tenu de suivre six sensibilisations initiales précédant l'octroi des crédits. Ces modules permettent d'assurer la compréhension et l'adhésion des bénéficiaires à la méthodologie AMENOVI. Ils permettent également de fournir aux bénéficiaires les conseils clés leur permettant d'assurer les remboursements et d'éviter le surendettement. Ces six sensibilisations initiales sont les suivantes :

- Module 1 : La méthodologie Aménovi
- Module 2 : L'importance de l'épargne régulière
- Module 3 : Rôle et responsabilités des membres du bureau
- Module 4 : Accès et gestion d'un fonds de crédit
- Module 5 : Contrat de prêt et lecture de l'échéancier de remboursement
- Module 6 : Droits des bénéficiaires

Suite à ces premières formations et à l'octroi des premiers crédits, Assilassimé Solidarité met en place d'autres actions de formation et de renforcement des compétences à travers des thématiques économiques, sociales, agricole et sanitaires suivant un plan de formation élaboré après collecte des besoins auprès des bénéficiaires. Tous les 119 nouveaux groupes constitués en 2021 ont été formés au kit des sensibilisations initiales avant de suivre le plan de formation classique.

2.1.1.2.1. Les thématiques économiques

Afin de répondre aux demandes en formation des bénéficiaires et de les accompagner au mieux à surmonter les impacts de la crise sanitaire COVID 19, plusieurs formations sont développées sur des thématiques économiques telles que :

- Eviter le surendettement/Sensibilisation sur la pandémie de COVID 19
- Séparation du budget familiale et du budget de l'activité
- Promouvoir ses produits
- Gestion des dépenses communes aux deux budgets
- Relation avec le client
- Diversifier ses produits et mode de distribution
- Réinvestir son épargne dans l'activité
- Anticiper les risques
- Augmenter ses gains
- Calcul du prix de vente
- Connaitre la concurrence
- Diversifier ses activités

2.1.1.2.2. Les thématiques sanitaires, sociales, environnementales

La majorité des bénéficiaires ciblés se trouve dans des situations sociales complexes qui peuvent parfois entraver leur capacité de gestion des activités. Afin d'assurer un accompagnement complet de ces personnes vulnérables et de réduire les risques de mauvaise gestion des activités, Assilassimé Solidarité leur apporte des connaissances sur des thématiques sanitaires, sociales et environnementales leur permettant d'anticiper ces difficultés et de savoir les gérer correctement le cas échéant, à travers des thèmes comme :

- Droit des bénéficiaires
- Importance des pièces d'état civile
- Relation parent-enfant
- Une alimentation équilibrée et diversifiée
- Prévention contre l'hypertension artérielle
- Relation entre conjoint
- Parler de la sexualité avec ses enfants
- La scolarisation des filles
- Cérémonie ruineuse
- Comment adapter ses activités en période de crise
- Les enjeux de la gestion de l'hygiène menstruelle

2.1.1.2.3. Les thématiques agricoles

Les producteurs agricoles ont été aussi formés sur des différentes thématiques leurs permettant d'améliorer leurs productions agricoles.

Des thématiques agricoles telles que :

- Choisir un crédit adapté à mes besoins
- Sensibilisation sur la pandémie de COVID 19
- Augmenter le rendement d'une exploitation
- Choisir des animaux
- Importance du poulailler
- Préparation de la production avant stockage (maïs et haricot)

2.2. Les produits financiers

Assilassimé Solidarité, propose aussi à ses bénéficiaires, une gamme diverse de produits financiers.

2.2.1. Les produits d'épargne

Le dépôt à vue : Il est destiné aux bénéficiaires personnes physiques d'Assilassimé Solidarité, ainsi qu'aux groupes constitués de bénéficiaires d'Assilassimé Solidarité qui peuvent ouvrir un compte au nom de leur groupe. C'est un compte d'épargne à vue qui permet au bénéficiaire de faire des dépôts et des retraits à sa guise

Le dépôt de garantie : Il s'agit d'une épargne bloquée représentant 20% du montant du crédit accordé au bénéficiaire à partir de second cycle de crédit. Cette épargne est disponible sur le compte après remboursement intégral du crédit.

2.2.2. Les produits de crédit

Assilassimé Solidarité, offre de 7 (sept) types de crédits destinés aux bénéficiaires pour la création ou le développement de leurs AGR.

2.2.2.1. Le crédit Aménovi

Dans la méthodologie de groupe à responsabilité individuelle, les groupes sont composés de 20 à 40 membres en milieu urbain. Le crédit Aménovi est un crédit dont le montant et la durée sont adaptés à chaque demandeur, mais dont le remboursement se fait lors d'une réunion de groupe. Il n'y a pas de caution solidaire mais le groupe a un rôle de pression à jouer en cas de non-remboursement d'un de ses membres. Il s'agit d'un crédit productif. Il est accordé pour une durée minimum de 2 mois et un maximum de 12 mois pour le premier cycle et 18 mois pour les cycles successifs. Pour les premiers prêts, la durée maximum est de 6 mois. Le montant varie de 25 000 FCFA à 3 millions de FCFA. Pour les premiers prêts, le maximum est de 150.000F CFA. Son taux d'intérêt est de 1.5% mensuel dégressif avec les frais de gestion de 1.45% du montant du crédit accordé.

Dans l'objectif d'accompagner efficacement les bénéficiaires à faire face à la crise de COVID de 19, un complément du crédit Aménovi appelé « **CREDIT URGENCE COVID 19** » est mis à disposition des bénéficiaires en vue de les soutenir à relancer les activités génératrices de revenu affectées par la pandémie.

2.2.2.2. Le crédit Miwoè

Il est destiné à tout bénéficiaire qui est à son deuxième cycle de crédit. Le crédit Miwoè présente les mêmes conditions de taux, de montant et de durée que le crédit Aménovi mais l'objet du crédit diffère. En effet, le crédit Miwoè est à la fois un crédit productif et un crédit de consommation. Une partie du crédit est utilisée pour l'achat de produits à forte efficacité énergétique, et permettant aux ménages de réduire leurs dépenses quotidiennes. Ces produits sont fournis par le partenaire d'Assilassimé Solidarité Mivo Énergie et comprennent des lampes solaires et des foyers à gaz améliorés. En plus des conditions s'appliquant au crédit Aménovi, l'octroi des crédits Miwoè répond aux conditions suivantes :

- Le montant du crédit affecté à l'achat d'un produit Mivo Énergie ne doit pas représenter plus de 50% du montant du crédit.
- Le crédit Miwoè porte uniquement sur l'achat au maximum, de deux produits identiques de chaque type

(deux foyers, deux lampes solaires, etc.) par crédit.

Les frais de gestion sont de 1.45% du montant du crédit accordé.

2.2.2.3. Le crédit Coup de pouce

Le crédit Coup de pouce est un crédit ayant un impact social direct. Ce crédit est destiné aux personnes particulièrement vulnérables pour leur permettre de poser la première pierre d'une AGR encore à l'étape d'idée. Le montant de ce crédit varie entre 5.000 FCFA au minimum et de 20.000 FCFA au maximum. Il est accordé pour une durée qui varie entre 3 mois et 6 mois au maximum. Son taux d'intérêt est de 0%. Ce type de crédit ne requiert aucune garantie en termes de dépôt et ne comporte pas de frais de gestion.

2.2.2.4. Le crédit Mavo (crédit individuel)

C'est un crédit individuel destiné aux bénéficiaires en phase de maturité après un parcours jugé fidèle à la méthodologie (un maximum de 3 absences justifiées au cours de son dernier cycle de crédit) que propose Assilassimé. C'est un crédit productif qui est destiné aux bénéficiaires ayant au minimum 5 cycles de crédit chez Assilassimé. Le montant minimum est de 500.000 FCFA et un maximum de 5.000.000 FCFA au taux d'intérêt de 1,5% dégressif mensuel. Chaque bénéficiaire sollicitant ce type de crédit doit souscrire à une assurance pour des crédits supérieurs ou égal à 1 Million de FCFA.

2.2.2.5. Le crédit Agricole

Le crédit agricole est un crédit mis en place au second semestre de l'année 2018. Il est offert aux producteurs agricoles en vue du développement de leurs activités agricoles ; l'embouche, l'élevage et tout type d'activité agricole (maraîchage, pépinière, céréale, coton...), hormis le financement de la mise en place d'une plantation pérenne. En attendant l'extension de ce type de crédit dans d'autres localités, il est pour le moment déployé dans la localité d'Amlamé et ses environnants. Ce crédit offre un montant minimum de 25 000 FCFA, un montant maximum de 150 000 FCFA au premier cycle et un plafond de 3.000.000 FCFA après des crédits successifs au taux d'intérêt de 1,5 % dégressif mensuel.

2.2.2.6. Crédit Jeune entrepreneur

Ce crédit individuel s'adresse exclusivement aux jeunes désireux de se lancer dans une activité entrepreneuriale et aux bénéficiaires d'Assilassimé qui souhaitent évoluer vers l'entrepreneuriat.

2.2.2.7. Crédit stockage

Ce produit s'adresse aux bénéficiaires qui sont dans les activités de vente de céréales et de légumineuse (le maïs, le haricot). Il est destiné aux activités de stockage du maïs, haricot pour sa revente au moins trois mois après le début du stockage.

Il est accordé à partir du cycle 2 pour une durée maximum de 12 mois avec deux à trois mois de différé. Le montant varie de 25 000 FCFA à 3 millions de FCFA. Son taux d'intérêt est de 1.5% mensuel dégressif avec les frais de gestion de 1.45% du montant du crédit accordé.

III. **Systeme d'Information et de Gestion (SIG)**

La croissance du portefeuille de crédit, la crise sanitaire de COVID 19 et certains besoins sans cesse évolutifs des bénéficiaires ont amené Assilassimé à opérer des innovations en vue :

- D'améliorer les services proposés,
- De rendre les opérations de retraits plus rapide et facile aux bénéficiaires
- De permettre aux bénéficiaires d'effectuer les opérations 24h/24 et 7jours/7.

3.1. **Innovation encours concernant les services offerts**

3.1.1. Bank to Wallet / Wallet to Bank (MBanking)

La plateforme MBanking développée par CAGECFI est une solution qui permet aux bénéficiaires d'Assilassimé de pouvoir faire des transactions entre leurs comptes bancaires et leurs comptes Mobile Money (MoMo). Elle assure une disponibilité du service 24h/24 et 7h/7. Le client n'a plus trop besoin de se déplacer en agence pour réaliser certaines opérations basiques.

3.1.2. SMS Banking

Dans l'objectif de rassurer les bénéficiaires sur leurs opérations financières, Assilassimé a lancé une opération appelée PERFECT SMS qui est une application de CAGECFI permettant d'envoyer des SMS aux bénéficiaires lors des opérations.

3.1.3. Mobile Agency

Dans le but de sécuriser les opérations de collecte sur le terrain, Assilassimé opte pour le Mobile Agency qui est une application de collecte des données sur le terrain de CAGECFI. La mise en place de cette application vise remplacer mCelerium (l'application existante permettant les collectes sur le terrain).

3.1.4. Les opérations inter-agences

Pour rendre les opérations financières sans frontières d'agence, ASSILASSIME a procédé aux paramétrages des opérations inter-agences pour permettre à tout bénéficiaire disposant d'un compte de réaliser ses opérations de dépôts, retraits et de remboursement dans n'importe quelle agence de Assilassimé.

3.1.5. Développement de application DOGAKABA

Afin de digitaliser le process de montage de crédit des animateurs sur le terrain, depuis la mise en place du dossier de crédit jusqu'à sa validation par les différents niveaux de comité de crédits en agence, ASSILASSIME a sollicité le développement de l'application DOGAKABA qui est une application qui gère le montage des dossiers de crédit jusqu'à la validation des dossiers de crédits au comité de crédit.



Ainsi ASSILASSIME permet à ces bénéficiaires et à lui-même de :

- D'avoir accès à leur compte partout ;
- De faire des opérations simple et efficace ;
- D'économiser beaucoup de temps et de ressources, plus d'attente dans les files d'attente pour faire les opérations ;
- Chaque opération est mise à jour en temps réel ;
- Facilité de prise de décision ;
- Fiabilité et flexibilité pour affecter une transaction ;
- Augmentation de la clientèle grâce au support technique ;

3.2. **Produit Tontine**

Sur l'insistance des bénéficiaires, des réflexions ont été mené, des enquêtes et études organisées pour évaluer le niveau de souhaits de ces derniers.

Pour intégrer ce nouveau produit dans les innovations, la super Tontine a été activée pour faciliter les collectes via les TPE.

IV. Analyse de la situation financière

4.1. Analyse des soldes caractéristiques de gestion

La réalisation d'une analyse financière à la fin d'un exercice permet de connaître la performance et la rentabilité dudit exercice et ainsi de prendre des décisions de gestion pour l'exercice suivant afin d'améliorer et faire évoluer les performances de l'institution. Pour une bonne analyse financière, le reclassement des comptes par catégories est une étape importante. Ainsi, pour l'analyse de cette année 2021, une comparaison des soldes caractéristiques de gestion de l'exercice 2021 par rapport à ceux de l'année 2020 permettra de mieux étudier ces différents agrégats.

L'élément primordial à prendre en compte pour le début de cette analyse est la hausse enregistrée sur les produits des capitaux prêtés qui sont passés de 386 649 633 FCFA en 2020 à 664 007 646 FCFA en 2021. Cette augmentation de plus de 71% s'explique par la relance des activités de crédit après la crise sanitaire de covid19. L'encours de crédit est passé de 1 918 729 774 FCFA en 2020 à 3 735 491 373 FCFA en 2021 soit une augmentation en valeur absolue de 1 816 761 599 FCFA.

L'évolution des frais financiers sur les capitaux empruntés a enregistré une hausse dans son évolution comme l'exercice passé. Cela se traduit à travers une augmentation de 39%. Cela s'explique essentiellement par les remboursements des charges financières dues sur les emprunts MFS, Grameen Crédit Agricole, SIDI, BOA et CORIS BANK. Ce qui a fait passer les coûts sur capitaux empruntés de 58 919 709 FCFA en 2020 à 79 584 079 FCFA en 2021. Le montant total des emprunts est passé de 1 026 168 970 en 2020 à 1 883 706 431 FCFA en 2021, soit une augmentation de plus de 84%.

La croissance des revenus des capitaux prêtés aux clients implique une augmentation du Produit net financier qui est passé de 337 681 238 FCFA en 2020 à 582 569 700 FCFA en 2021, soit une progression en valeur absolue de 244 888 462 FCFA (72,5%). Cette progression de cette année résulte de la croissance de l'encours de crédit suite à la relance des activités après la crise sanitaire du covid19. Le graphique suivant illustre cette tendance.

Graphique 1 : Evolution des produits financiers nets



Afin de déterminer la rentabilité de l'institution, l'appréhension de l'évolution du Produit Net Bancaire seul ne suffit pas, il faut aussi apprécier l'évolution des frais généraux.

Les frais généraux ont enregistré au cours de cet exercice 2021 une croissance de 25% en passant de 403 360 005 FCFA en 2020 à 503 309 258 FCFA en 2021.

Cette augmentation des frais généraux s'explique par plusieurs facteurs à savoir :

- Une croissance des frais de personnel de 25% dû au renforcement des différentes équipes, ce qui est la principale cause de l'augmentation de ces charges.
- Une augmentation de 15% des autres charges d'exploitation s'expliquant par l'augmentation des charges courantes de besoins en fourniture de bureau, d'électricité, d'eau, de supports de gestion, d'assurance etc....

Pour une analyse plus approfondie il convient de mettre aussi en évidence le coefficient d'exploitation qui est le rapport des frais généraux sur le PNB. Il permet de mesurer le poids des charges dans la richesse créée par l'institution. Plus ce ratio est élevé plus la richesse est perdue dans les dépenses de fonctionnement.

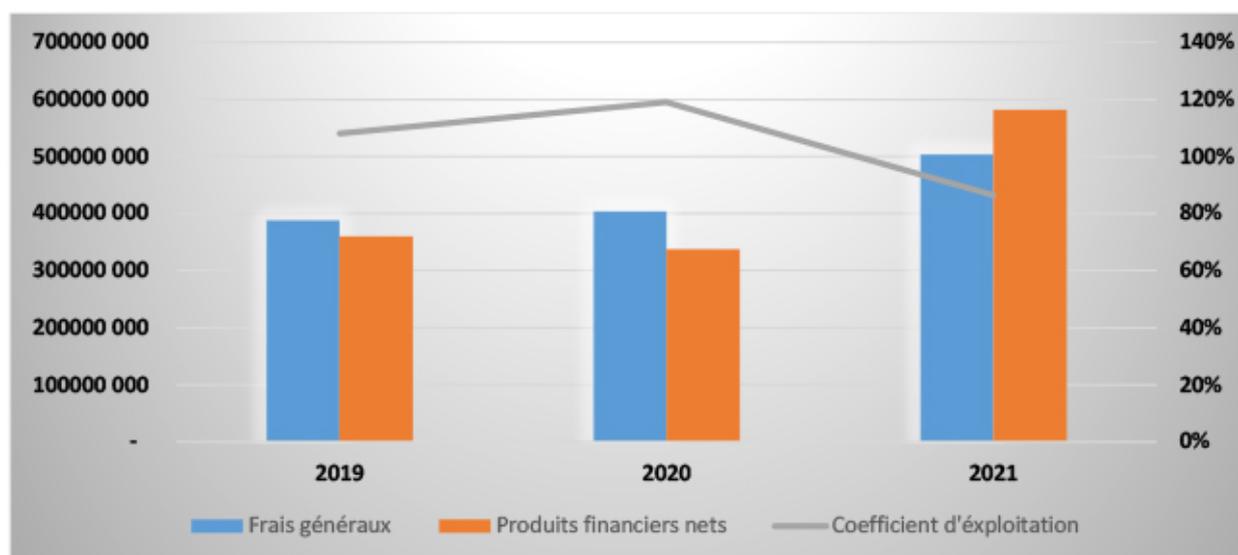
Tableau 1.

Eléments	2019	2020	2021
Frais généraux	388 220 057	403 360 005	503 309 258
Produits financiers nets	360 212 644	337 681 238	581 521 230
Coefficient d'exploitation	108%	119%	86%
Résultat net	- 51 695 062	- 97 999 501	79 658 735
Résultat net/PNB	-14%	-29%	14%

Le coefficient d'exploitation a connu une amélioration de 2020 à 2021 en passant de 119% à 86%. Ce qui s'explique par une progression dans l'évolution de la rentabilité de l'institution.

Les graphiques suivants illustrent l'évolution des frais généraux, du produit financier net et du coefficient d'exploitation d'Assilassimé Solidarité.

Graphique 2 : Evolution des frais généraux, produit net financier et du coefficient d'exploitation



4.2. Situation patrimoniale

Afin d'avoir une situation plus claire et pour une analyse complète de l'évolution de l'institution, un examen des grandes masses de la situation patrimoniale est nécessaire.

Ainsi l'évolution des grandes masses du bilan se présente comme suit :

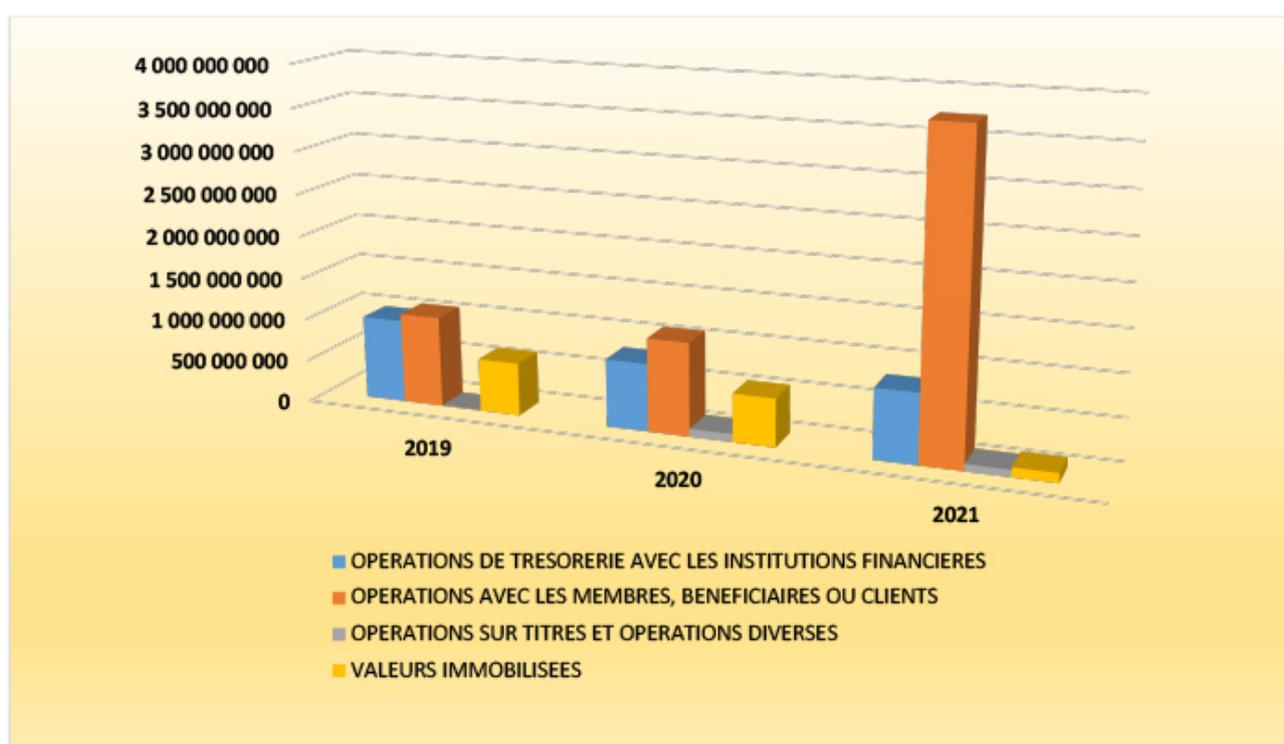
Tableau 2 :

Eléments	2019	2020	2021
OPERATIONS DE TRESORERIE AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	462 539 377	799 425 821	821 074 768
OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	2 051 339 216	1 897 341 430	3 737 664 449
OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	106 541 134	23 693 302	83 871 905
VALEURS IMMOBILISEES	70 626 142	71 719 565	112 981 841

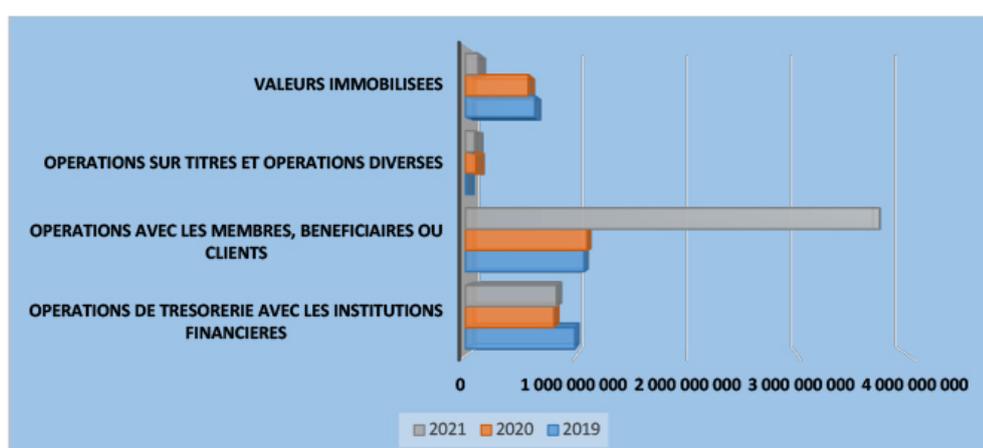
Analyse des éléments d'actif

Nous enregistrons pour l'exercice 2021 une évolution du patrimoine d'ASSILASSIMÉ SOLIDARITE de 101 134 249 FCFA soit plus de 70% par rapport à l'exercice 2020. Ainsi les graphiques suivants nous présentent l'évolution des différents agrégats de l'actif du bilan au cours des trois derniers exercices en fonction des années puis en fonction des grands postes du bilan.

Graphique 3 : Evolution de l'actif du bilan 2019-2021



Graphique 4 : Répartition de l'actif du bilan 2019-2021



Au vu de ces deux graphiques, nous faisons les remarques suivantes :

- Une évolution importante de l'actif du bilan par rapport à l'année précédente avec une croissance importante des activités.
- Les opérations sur titres et opérations diverses avec une augmentation de la dette des débiteurs divers et autres créances en attente.
- Le poste opérations de trésorerie avec les institutions financières d'une valeur de 821 074 768 avec une augmentation de plus de 3% par rapport à l'exercice 2020 et représente plus de 17% de l'actif. Il est composé comme suit :
 - Valeur en caisse : 27 369 735 FCFA qui constitue les disponibilités en caisse et au coffre au 31 décembre 2021
 - Comptes de dépôts débiteurs : 384 000 594 FCFA constituent les soldes des différents comptes bancaires au 31 décembre 2021
 - Autres comptes de dépôts débiteurs : 400 000 000 FCFA représentent le montant total des dépôts à terme constitués auprès de la BOA et de CORIS BANK
 - Les créances rattachées qui représentent les intérêts dus sur DAT pour 9 704 439

Le poste opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients représente 79% de l'actif total et se compose de l'encours de crédit d'une valeur de 3 755 284 303 FCFA dont des créances rattachées de 19 788 830 FCFA.

- Le poste opérations sur titre et opérations diverses d'une valeur 83 871 905 FCFA soit 2% du total actif dont :
 - Comptes de stock : 7 161 603 FCFA
 - Autres stocks : 108 300
 - Débiteurs divers : 50 506 842 FCFA
 - Comptes d'ordre et divers : 26 203 460 FCFA
- Le poste valeurs immobilisées d'une valeur de 112 981 841 FCFA soit 2% de l'actif total. Il représente la valeur nette des valeurs immobilisées au 31 décembre 2021

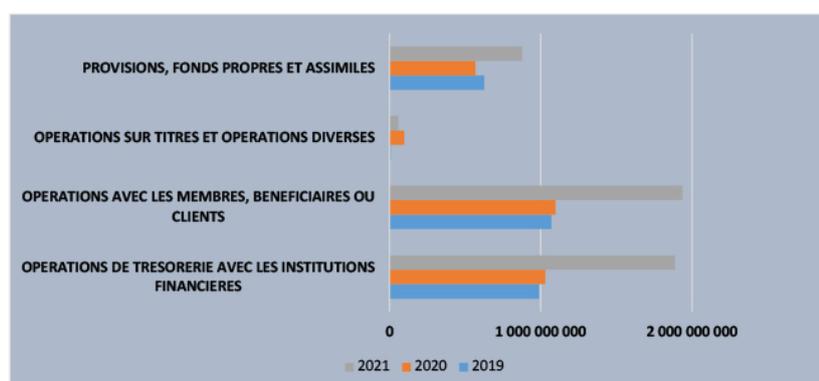
4.3. Analyse des éléments du passif

Les postes du passif sont reclassés en quatre grandes masses comme suit :

Tableau 3 :

Eléments	2019	2020	2021
OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	987 382 256	1 031 194 040	1 887 072 363
OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	1 070 303 272	1 097 129 305	1 935 132 219
OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	6 967 475	96 155 728	57 571 863
PROVISION, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	626 392 866	567 701 045	875 812 418
Total	2 691 045 869	2 792 180 118	4 755 588 863

Graphique 5 : Evolution du passif du bilan selon les grandes postes



Le poste opérations de trésorerie avec les institutions financières est composé des emprunts obtenus. Il représente plus de 40% du total passif et est décomposé comme suit :

Désignations	Montant
Emprunt Micro finance Solidaire	721 552 700
Emprunt KIVA	153 695 571
Emprunt Grameen	492 000 000
Emprunt SIDI	280 000 000
Avance sur DAT/BOA	100 638 237
Avance sur DAT/CORIS	135 819 923
Dettes rattachées	3 365 932
TOTAL	1 887 072 363

Nous assistons à une augmentation des emprunts de plus de 83% par rapport à l'année 2020 soit 855 878 323 FCFA en valeur absolue pour combler les besoins en fonds de crédit.

Les opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients pour plus de 39% du total passif sont en augmentation de 41% par rapport à l'année 2020 et se décomposent comme suit :

- Dépôts à vue : Il s'agit de l'encours DAV d'une valeur de 925 418 212 FCFA
- Dépôts de garantie : il s'agit de l'encours des nantissements constitués d'une valeur de 1 009 628 122 FCFA
- Autres dépôts de garantie reçus : il s'agit du montant reçu de manière progressive pour constituer les nantissements des crédits pour 85 885 FCFA

Les opérations sur titres et opérations diverses d'une valeur de 57 571 863 FCFA soit 1% du total passif. Ils sont en régression de 40% par rapport à 2020 et se décomposent comme suit :

- Créiteurs divers : 41 539 232 FCFA
- Comptes d'ordre et divers : 16 032 631 FCFA

Les provisions, fonds propres et assimilés sont passés de 567 701 045 FCFA en 2020 à 875 812 418 FCFA en 2021 soit plus de 18% du total passif avec une progression de plus de 54%. Ils résultent de la somme des éléments suivants :

- Subvention d'investissement : 54 824 262 FCFA représente la valeur nette en subvention d'investissement après dépréciation des immobilisations
- Fonds de garantie : 19 678 710 représente les fonds reçus d'EdM en garantie des crédits TPE
- Fond de crédit : 842 369 241 FCFA provient essentiellement des subventions reçus des bailleurs tels que Don Boule de Neige (DBN) et Wholes Planet Fundation (WPF) pour financer les activités de crédit.
- Réserve générale : 48 923 FCFA représente le montant total mis en réserve
- Fonds de dotation : 28 649 880 FCFA représente les fonds consacrés au décaissement des crédits miwoe dans le cadre du projet UE en partenariat avec Mivo Energie
- Report à nouveau : -149 417 333 FCFA qui représente le montant net des déficits et excédents réalisés au cours des années antérieurs.
- Résultat en instance d'approbation : 79 658 735 correspond à l'excédent de l'exercice 2021

4.4. Analyse des indicateurs financiers et ratios prudentiels

Indicateurs financiers

Type de Ratio	Nom du Ratio	2020	2021	Norme	Commentaires
I- INDICATEURS DE QUALITE DU PORTEFEUILLE	Portefeuille classé à risque à 90 jours	2,56%	0,97%	<ou=3%	Le provisionnement respecte la norme
	Taux de provisions pour créances en souffrance	54,09%	48,41%	>ou=40%	Le provisionnement respecte la norme
	Taux de perte sur créances	0,34%	0,39%	<2%	les pertes sont maîtrisées

II- INDICATEURS D'EFFICACITE/ PRODUCTIVITE	Ratio des charges de personnel	14,29%	12,56%	<10%	<p>Les charges salariales sont trop élevées par rapport à la production de l'institution, cependant elles sont mieux maîtrisées</p> <p>La structure a dépensé plus de 24FCFA en 2021 contre 28 FCFA en 2020 pour la gestion de chaque 100 FCFA d'encours de crédit.</p> <p>La rentabilité de l'institution n'est pas atteinte, cependant elle s'est améliorée par rapport à l'année 2020 en passant de 80,71% à 105,31% en 2021</p> <p>Pour chaque Franc d'actif engagé, il y a un excédent d'exploitation de près de 1FCFA en 2021 contre un déficit de plus de 3FCFA en 2020</p> <p>Chaque Franc d'actif productif engagé génère environ plus de 15 FCFA de produits d'intérêts et commissions en 2021 contre pratiquement 16 FCFA% en 2020.</p> <p>La liquidité est bonne, elle est de 17,06% en 2021 contre 28,61% en 2020</p> <p>La capitalisation des ressources est bonne. Elle a régressé en passant de 20,33% en 2020 à 18,40% en 2021</p> <p>La structure a gagné plus de 5FCFA en 2021 alors qu'il a perdu plus de 18FCFA en 2020 pour chaque Franc de fonds propres engagé</p>
	Charges d'exploitation rapportées au portefeuille de crédit	28,51%	24,32%	< ou =35%	
III- INDICATEURS DE RENTABILITE	Autosuffisance opérationnelle	80,71%	105,31%	>130%	
	Rendement sur actif	-3,99%	0,97%	>3%	
IV- INDICATEURS DE GESTION DU BILAN	Taux de rendement des actifs	15,57%	15,29%	>15%	
	Ratio de liquidité de l'actif	28,61%	17,06%	>5%	
	Ratio de capitalisation	20,33%	18,42%	>15%	
	Rentabilité des fonds propres	-18,32%	5,06%	>15%	

4.5. RATIOS PRUDENTIELS

N°	RATIO	SCORE		NORME	OBSERVATION (Respectée ou non respectée) Trimestrielle
		31/12/2020	31/12/2021		
I.	LIMITATION DES RISQUES AUXQUELS EST EXPOSEE UNE INSTITUTION	126,30%	122,17%	<=200%	Respectée
	COUVERTURE DES EMPLOIS A MOYEN ET LONG TERME PAR DES RESSOURCES STABLES	420,12%	635,66%	>=100%	Respectée
	LIMITATION DES PRETS AUX DIRIGEANTS ET AU PERSONNEL, AINSI QU'AUX PERSONNES LIEES	3,58%	5,52%	<=10%	Respectée

II.	LIMITATION DES RISQUES PRIS SUR UNE SEULE SIGNATURE	0,90%	0,58%	<=10%	Respectée
III.	NORME DE LIQUIDITE	121,31%	118,99%	>=80%	Respectée
VI.	LIMITATION DES OPERATIONS AUTRES QUE LES ACTIVITES D'EPARGNE ET DE CREDIT	0,88%	0,02%	<=5%	Respectée
V.	CONSTITUTION DE LA RESERVE GENERALE	0%	0%		Respectée
VI.	NORME DE CAPITALISATION	19,84%	18,19%	>=15%	Respectée
VII.	LIMITATION DES PRISES DE PARTICIPATION	0%	0%	<=25%	Respectée
VIII.	LIMITATION DU FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS ET DES PRISES DE PARTICIPATION	12%	12,26%	<=100%	Respectée

L'année 2021 a été marquée par une amélioration des principaux indicateurs financiers et le respect des ratios prudentiels a été maintenu. Tout ceci est possible avec la reprise des activités après la crise sanitaire liée au covid19, l'institution s'attèle toujours à se conformer aux règles BCEAO en vigueur dans le secteur de la microfinance afin d'assurer sa pérennité et d'être un modèle de SFD sociale.

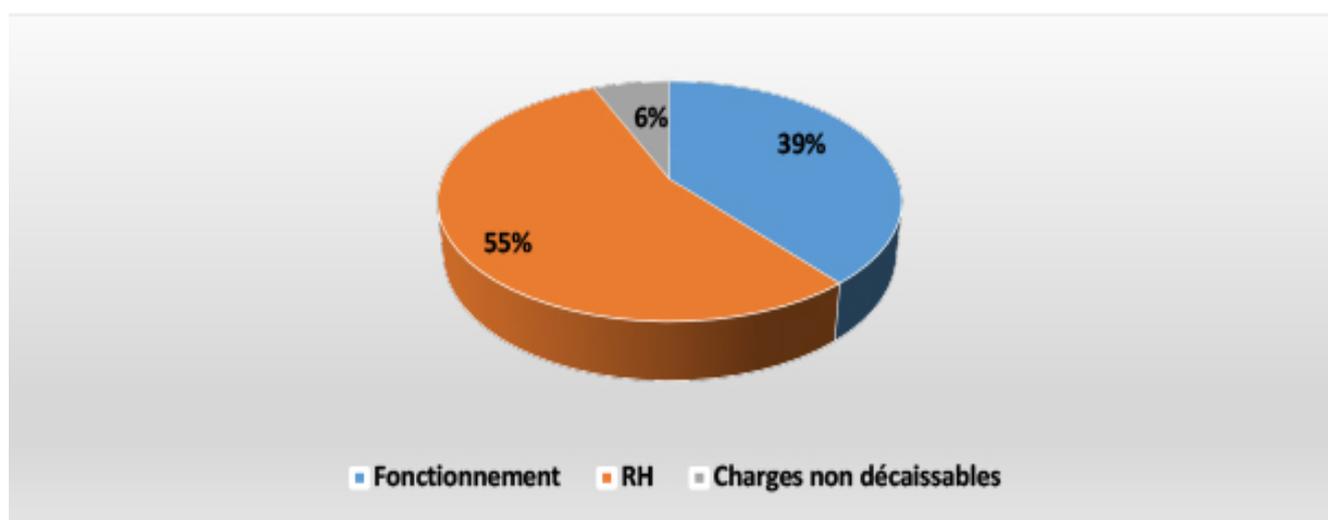
4.6. Gestion budgétaire en 2021

Le budget d'ASSILASSIMÉ SOLIDARITE se divise en 4 grandes parties : les dépenses pour le fonctionnement, pour les ressources humaines, pour les charges non décaissables, pour les investissements et pour les revenus. Il convient donc de faire le suivi définitif du budget afin de dégager les différents points de dépassement et de sous activités par rapport aux prévisions.

Ainsi une analyse plus approfondie de la réalisation du budget à travers les postes budgétaires nous permettra de faire le bilan des réalisations budgétaires au cours de cette année 2021.

En illustration le réalisé décomposé par type de dépenses budgétaire

Graphique 6 : Décomposition réalisé par type de charges



Les dépenses pour les ressources humaines représentent 55% de l'ensemble des charges engagées au cours de l'année 2021, pour le fonctionnement 39% et les charges non décaissables 6%.

Tableau 4 : Suivi budgétaire 2021

4.7. CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
N°COMPTE	Rubriques	PREVISION ANNUEL	REALISES	Ecart	Pourcentage (%)
6089/60178	CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE	88 043 978	102 773 807	-14 729 829	117%
61	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	46 958 941	51 404 307	-4 445 366	109%
621	SERVICES EXTERIEURS	45 374 975	43 345 676	2 029 299	96%
622	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	48 723 417	55 474 499	-6 751 082	114%
623	CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	604 974	587 979	16 995	97%
	TOTAL	162 335 580	174 002 189	-11 666 609	107%

CHARGES RH				
Rubriques	PREVISION ANNUEL	REALISE	Ecart	Pourcentage (%)
RH	373 783 743	355 100 702	18 683 041	95%
Total	373 783 743	355 100 702	18 683 041	95%,

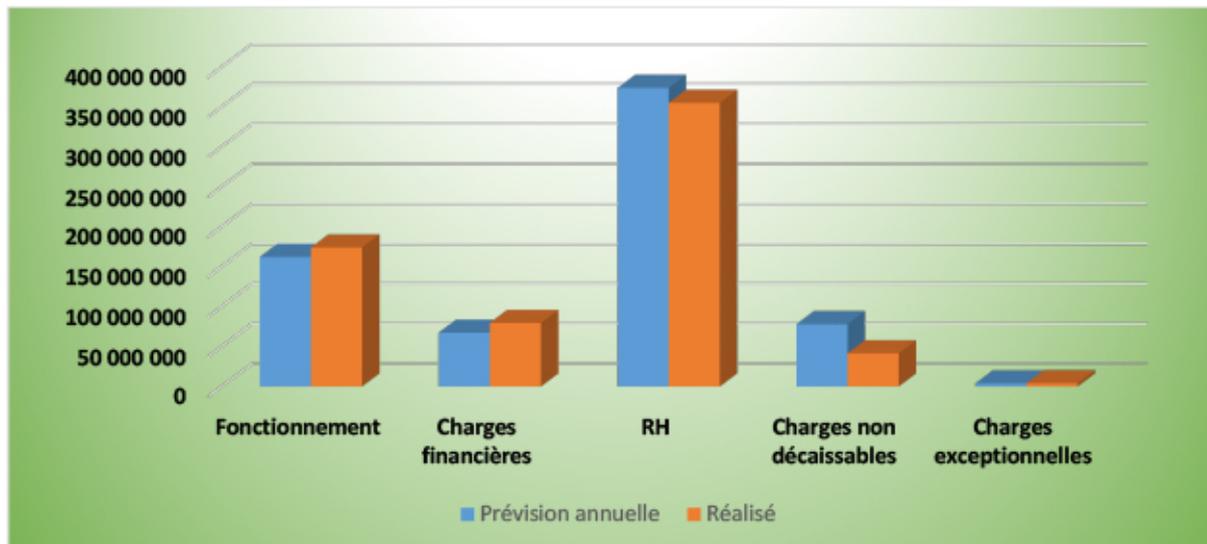
CHARGES NON DECAISSABLES				
Rubriques	PREVISION ANNUEL	REALISE	Ecart	Pourcentage (%)
Dotation aux provisions financières et perte irrévocables	34 471 478	8 783 131	25 688 347	25%
Dotation aux amortissements des immobilisations	47 185 281	36 332 056	10 853 225	77%
Reprise/Provision pour risque	-3 630 500	-3 630 500	0	100%
Charges non décaissables	78 026 259	41 484 687	36 541 572	53%

4.8. CHARGES CONSOLIDEES			
Eléments	Prévision annuelle	Réalisé au 31 Décembre 2021	Taux d'exécution annuel
Fonctionnement	162 177 554	174 002 189	107%
Intérêt sur emprunt	67 370 705	79 584 079	118%
RH	373 783 743	355 100 702	95%
Charges non décaissables	78 026 259	41 484 687	53%
Charges exceptionnelles	3 762 416	3 994 457	106%
Total charges	685 120 677	654 166 114	95%

4.9. INVESTISSEMENT

	Prévision	Réalisé	Ecart	Pourcentage
Immobilisation d'exploitation	-	-	-	
Immobilisations incorporelles	81 425 850	28 746 831	52 679 019	35%
Immobilisations corporelles	47 664 371	99 736 213	- 52 071 842	209%
Total	129 090 221	128 483 044	607 177	100%

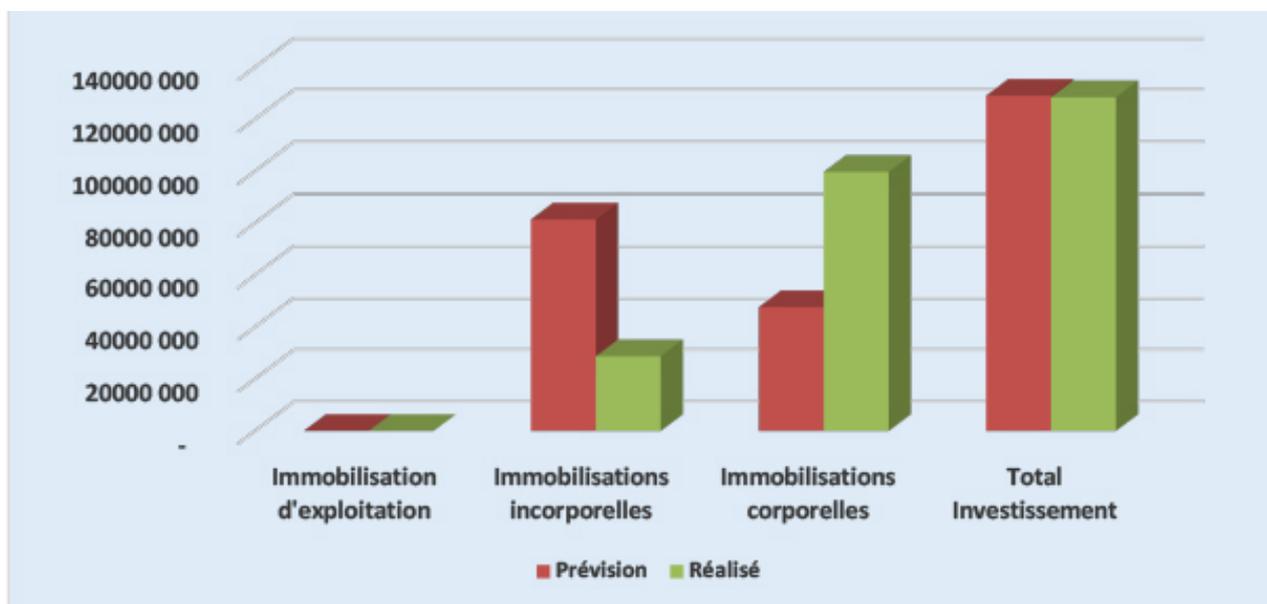
Graphique 7 : Réalisé budgétaire par type de charges



Avec l'analyse de l'exécution des charges nous notons que les charges de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 107% et 118% aussi pour les charges de ressources humaines. Les charges non décaissables ont un taux de réalisation de 53% et les charges exceptionnelles de 106%. Le budget pris de façon globale n'enregistre pas de dépassement avec un taux de réalisation de 95%. Ce qui est dû à la rigueur qui est toujours de mise dans l'engagement de toutes sortes de dépenses.

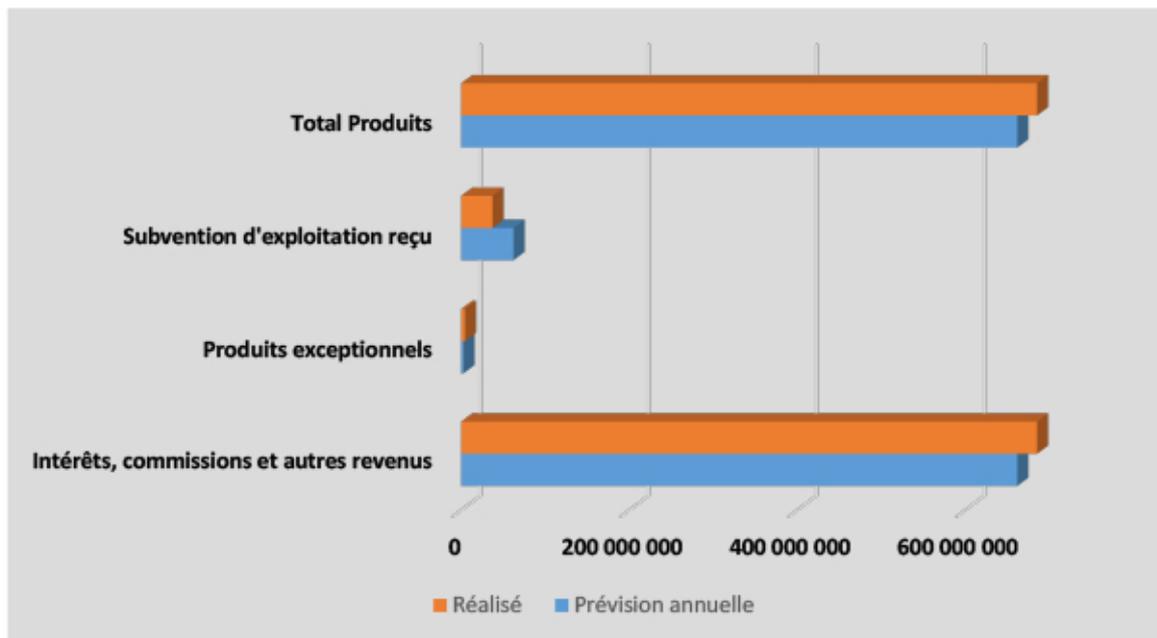
Graphique 8 : Suivi des investissements

Les investissements ont été réalisés à hauteur de 100%.



Graphique 9 : Rapprochement produits d'exploitation prévisionnels/réalisés

Le revenu total d'exploitation encaissé pour l'exercice 2021 sont de 685 339 407 contre une prévision de 661 825 903 soit un taux de réalisation de 104%. Il faut noter que les intérêts et autres revenus ont été réalisés à hauteur de 104%, les produits exceptionnels de 173% et les subventions d'exploitation de 60%.



v. Gestion des opérations

5.1. Situation des chiffres clés du service des opérations au 31/12/2021

Les activités du service des Opérations des trois (03) dernières années sont illustrées dans le tableau suivant :

Rubriques	2019	2020	2021	Variation Va- leur (2021-2019)	Variation %	
1	Nombre d'agence	8	9	9	1	12,50%
2	Nombre de groupes gérés	835	874	1 001	166	19,88%
4	Nombre d'animateur	54	55	64	10	18,52%
5	Nombre de bénéficiaires	31 310	32 317	36 949	5 639	18,01%
6	Montant des dépôts de garantie	639 563 365	579 170 992	1 009 628 122	370 063 597	57,86%
7	Encours de crédit	2 059 627 460	1 918 729 774	3 735 491 373	1 675 863 913	81,37%
8	PAR à 30 jours	1,78%	2,90%	1,61%	-	-9,33%
9	Emprunteurs actifs	23 136	21 041	30 600	7464	32,26%
10	Nombre de crédits octroyés	36 867	33 813	53 617	16 750	45,43%
11	Encours des épargnes	1 069 546 012	1 097 129 305	1 935 132 219	865 565 157	80,93%
12	Montant de crédit octroyé	5 128 153 050	4 793 123 000	9 131 135 000	4 002 981 950	78,06%
13	Taux de fidélisation	73,10%	63,06%	79,01%	-	8,08%
14	Emprunteurs actifs/ Animateurs	428	383	478	50	11,68%
15	Montant Moyen octroyé	138 986	141 754	170 303	31 317	22,53%

❖ Commentaires de certaines données du tableau

- En 2021, Assilassimé n'a pas créé de nouvelle agence par conséquent, le nombre d'agence est resté à 9.
- Le nombre des animateurs est passé de 54 en 2019 à 64 en 2021, soit une augmentation de 18%
- Le rendement par animateur a connu une croissance entre 2019 et 2021. De 428, il est passé à 478, soit une augmentation de 11%.
- L'encours de crédit de 1,9 milliard à fin 2020 a connu une fulgurante croissance en 2021 et se chiffre à 3,7 milliards.
- Le Taux de fidélisation des bénéficiaires qui a aussi une baisse en 2020, a repris son ascendance en 2021 passant de 63,06% à 79,01% en 2020.

- L'encours des épargnes a connu une croissance de 2019 à 2021 de plus de 800 millions soit une croissance de 89,93 %.
- Par rapport aux montants octroyés, l'année 2021 a connu une forte croissance passant de plus de 4 milliards à 9 milliards soit quasiment, le double.

5.2. Activité de crédits et analyse du portefeuille

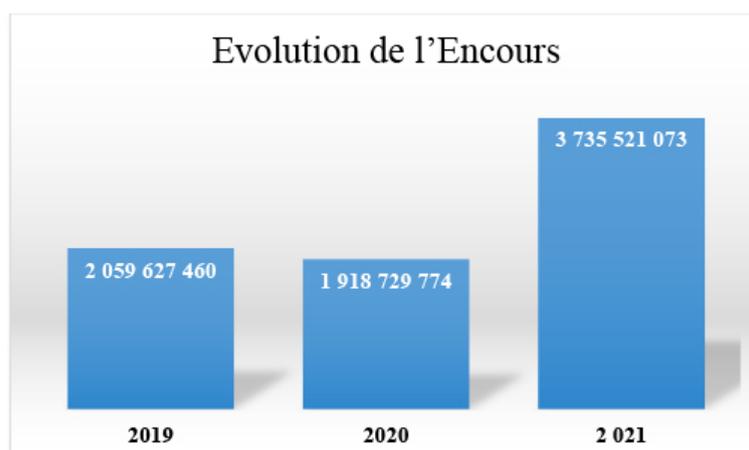
Encours par type de crédit	2019	2020	2 021	Part des types de crédit dans le portefeuille total (en 2021)
Portefeuille en cours - Aménovi	1 605 333 610	1 600 096 651	3 349 832 965	89,68%
Portefeuille en cours - Coup de Pouce	466 800	219 800	81 300	0,00%
Portefeuille en cours - Crédit individuel	31 392 450	48 476 200	37 851 450	1,01%
Portefeuille en cours - Crédit au personnel	15 614 890	19 856 563	43 395 363	1,16%
Portefeuille en cours - Crédit agricole	36 251 910	89 010 550	173 647 150	4,65%
Portefeuille en cours - Crédit Stockage Individu	600000	0	0	0,00%
Portefeuille en cours - Crédit Stockage Groupement	49240000	3 289 500	55 652 600	1,49%
Portefeuille en cours - Miwoé	320 727 800	151 713 010	66 749 595	1,79%
Portefeuille en cours - Miwoé Agro	0	0	2 790 550	0,07%
Portefeuille en cours - Miawodo TPE	0	6 067 500	5 490 400	0,15%
Total	2 059 627 460	1 918 729 774	3 735 491 373	100,00%

- L'analyse des types de produits d'Assilassimé montre que le crédit Aménovi représente 89,68 % de l'encours de prêt au 31 décembre 2021 contre 83,39 en 2020 et 77,94 % en 2019.
- Le crédit agricole qui est le second produit de crédit consommé par les bénéficiaires d'Assilassimé représente seulement 4,65% du portefeuille total en 2021.
- Il faut préciser qu'en 2020, c'était le produit Miwoé qui est le second produit consommé par les bénéficiaires d'Assilassimé.

5.2.1. Evolution de l'encours de crédit

L'évolution de l'encours de crédit ces trois (03) dernières années se présente comme :

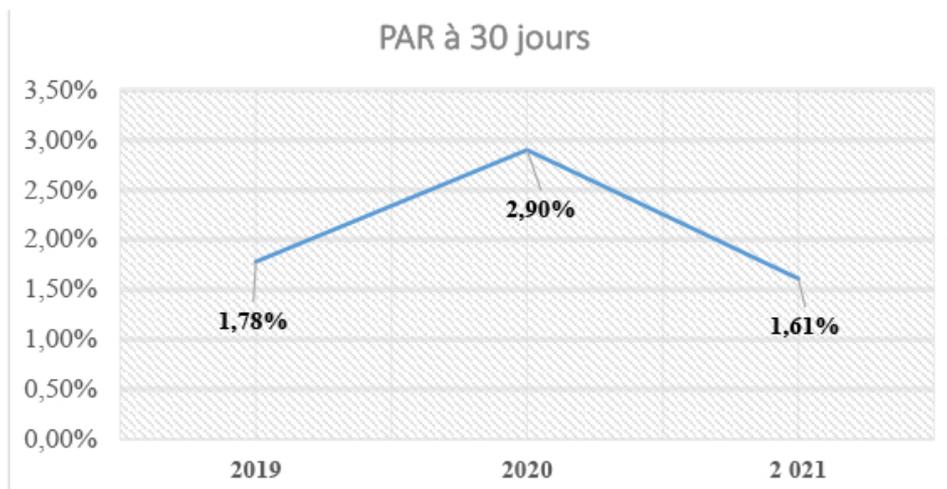
Evolution de l'Encours	2019	2020	2 021
Total	2 059 627 460	1 918 729 774	3 735 521 073



L'encours de crédit a connu une baisse entre 2019 et 2020 passant de 2 milliards en 2019 à 1,9 milliard en 2020 à cause de la crise sanitaire. Avec la levée des mesures de restriction imposées par le gouvernement, les activités des bénéficiaires ont repris amenant Assilassimé aussi à suivre le rythme des activités faisant croître l'encours de 1,9 milliard en 2020 à 3,7 milliards en 2021.

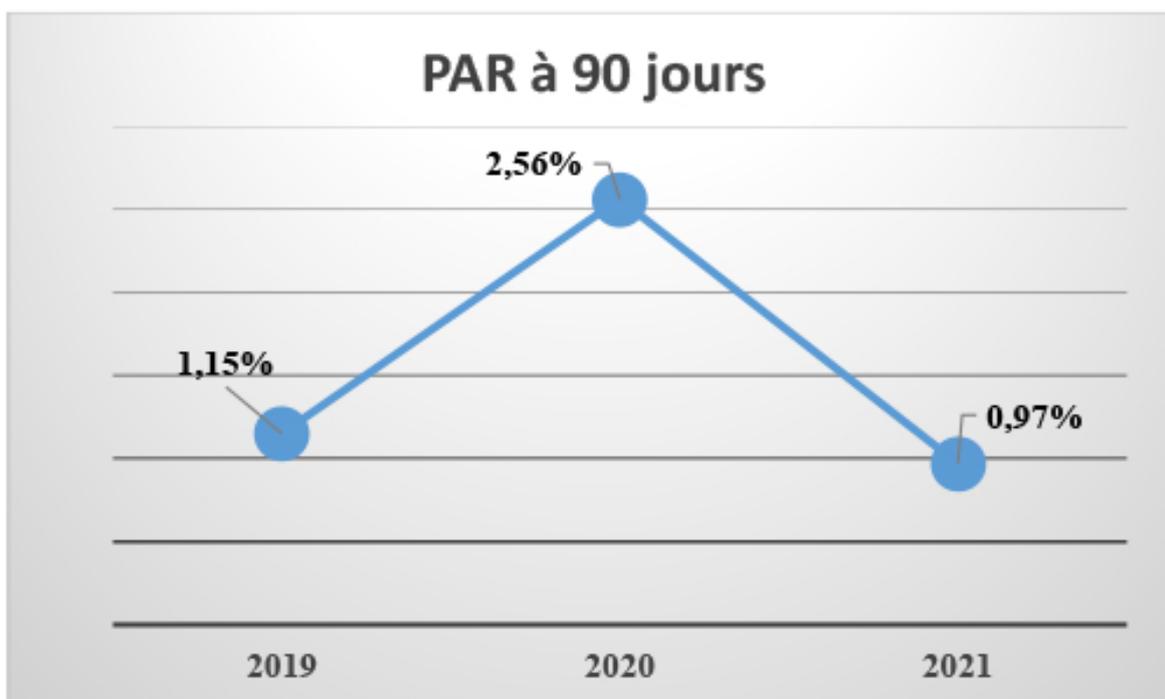
5.2.2. Qualité du portefeuille de crédit

5.2.2.1. PAR à 30 jours



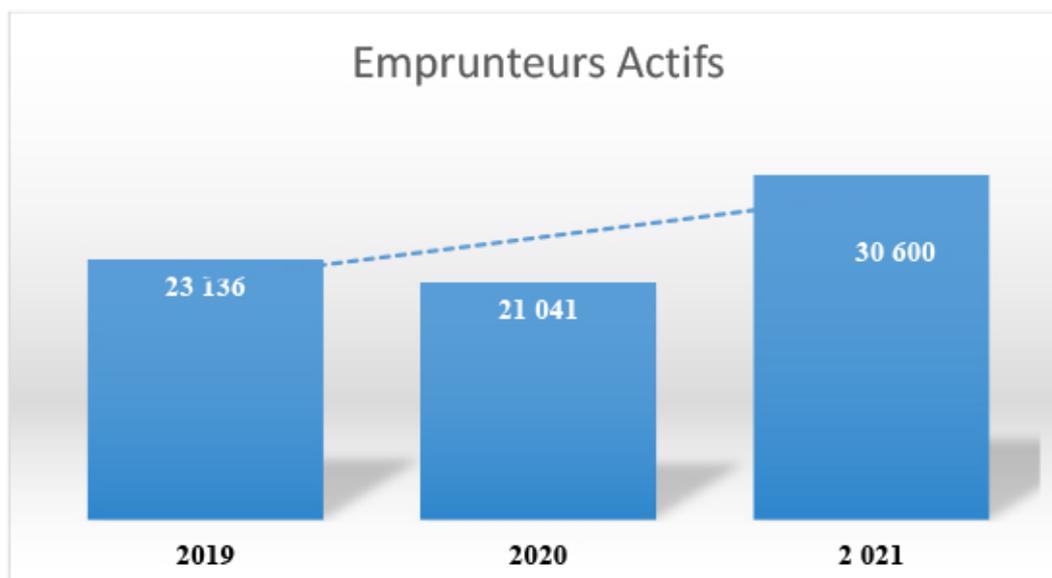
Nous notons une maîtrise du portefeuille à risque en 2021 qui est passé de 1,78% en 2019 à 2,90% à 2020 pour se stabiliser à 1,6% en 2021.

5.2.2.2. PAR à 90 jours



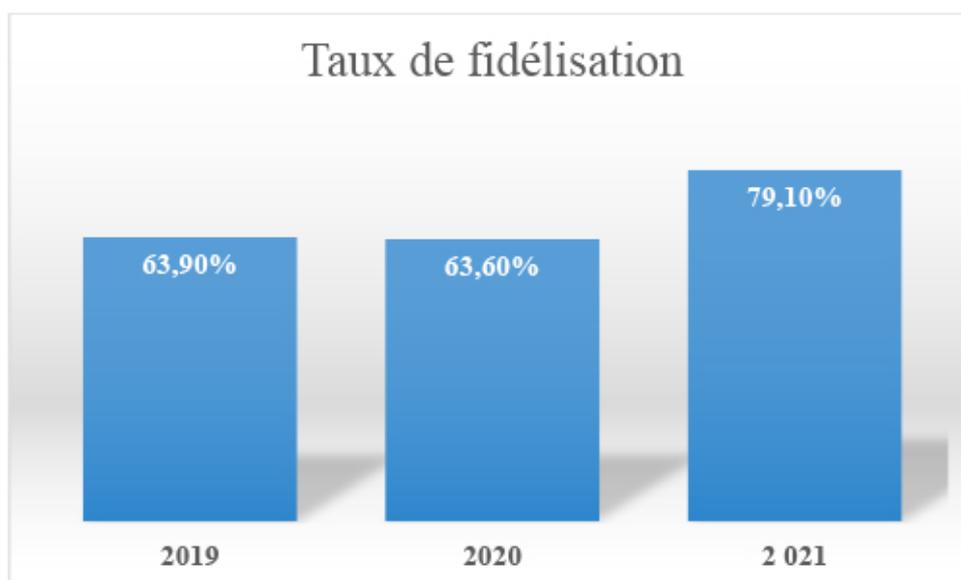
Comme le PAR à 30 jours, le PAR à 90 jours indique une maîtrise du portefeuille à risque à fin 2021.

5.2.3. Evolution des emprunteurs actifs



Les emprunteurs actifs ont connu une baisse entre 2019 et 2020 avec une variation de 9% ; avant de connaître une croissance en 2021 de 9 559 bénéficiaires soit une augmentation de 45,43%.

5.2.4. Evolution du taux de fidélisation

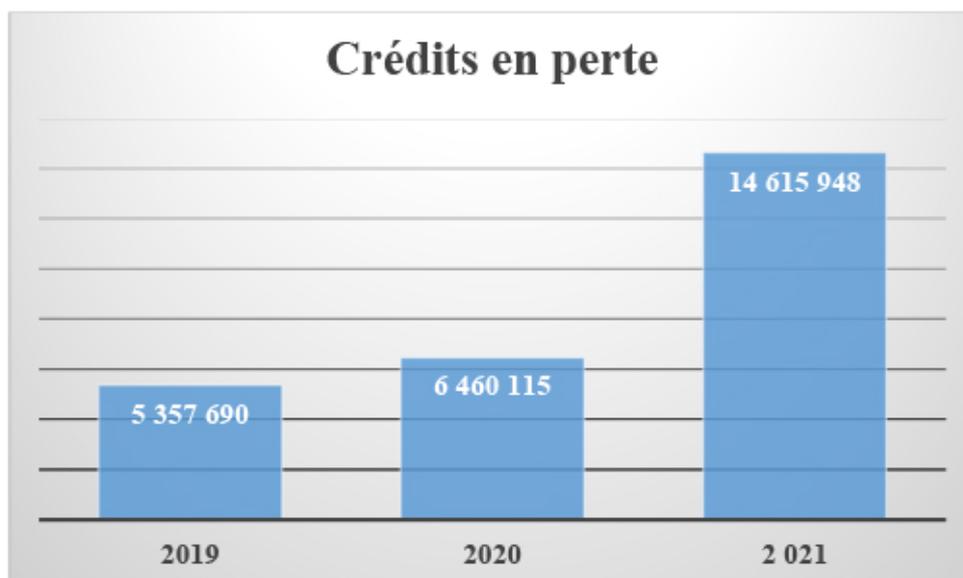


Le taux de fidélisation des bénéficiaires a stagné les deux dernières années (63,90% en 2019 ; 63,60%) et a connu une croissance en 2021, passant de 63,60 % à fin 2020 à 79,10% à fin 2021.

Cette croissance stipule que Assilassimé a renouvelé plus de crédits à ces anciens bénéficiaires.

5.2.5. Evolution de la situation des crédits en perte

	2019	2020	2021
Crédit en perte	5 357 690	6 460 115	14 615 948



Les crédits en perte en 2021 ont connu une croissance importante : de presque 4 millions à fin 2020, on est passé à plus de 14 millions à fin 2021. Cette situation de 2021 est due à la fuite certaines bénéficiaires dans deux de nos agences

5.2.6. Crédits restructurés ou rééchelonnés

Suivant les dispositions organiques, Assilassimé peut procéder au rééchelonnement des crédits en difficulté de paiement si les bénéficiaires le souhaitent. Cependant, Assilassimé n'a reçu aucune demande de restructuration de crédit en 2021 et donc tous les crédits se remboursent suivant l'échéancier de remboursement initial établi lors du décaissement du crédit.

5.2.7. Balance âgée analytique du portefeuille de crédit au 31/12/2021

Type de Produit de crédit	Encours par type de crédit	Crédit en retard par tranche d'âge					Total retards par type de crédit	Nbre de bénéf. concerné	
		Retards de 1 - 30 jours	Retards de 1 à 3 mois	Retards de 3 à 6 mois	Retards de 6 à 12 mois	Retards > à 1 an		Total bénéf. concernés	Dont dirigeants et élus
AMENNOVI	229 153 175	35 993 030	23 658 610	21 586 275	22 306 535	27 565 565	66 670 455	392	0
AMENNOVI URGENCE COVID	5 577 120	647 330	574 600	759 200	30 200	0	2 011 330	82	0
CREDIT AGRICOLE	5 986 900	4 976 700	4 693 900	4 372 500	4 426 600	4 491 400	5 471 100	41	0
CREDIT COUP DE POUCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CREDIT INDIVIDUEL	7 431 300	559 200	575 700	393 900	3 969 400	0	5 498 200	12	0
CREDIT JEUNES ENTREPRENEURS 2	790 400	0	0	0	0	790 400	790 400	1	0
CREDIT STOCKAGE GROUPEMENT	562 600	0	0	262 600	0	300 000	562 600	3	0
MIWOE	7 106 210	1 523 310	1 023 150	1 447 100	1 069 350	2 234 050	3 586 760	17	0
PERSONNEL ACQUISITION	93 913	0	0	0	0	93 913	93 913	1	0
Totaux	256 701 618	43 699 570	30 525 960	28 821 575	31 802 085	35 475 328	84 684 758	2 068	0

Commentaire du tableau de balance analytique

La balance analytique nous donne l'idée globale de la qualité du portefeuille suivant les types et degré de retard par produit. Le produit AMENNOVI reste le produit le plus consommé à Assilassimé et par ricochet le produit qui connaît plus d'impayés.

5.3. Evolution des épargnes

Comme l'encours de crédit, les épargnes ont connu une croissance fulgurante en 2021. De 1 milliard à fin 2020, l'encours épargnes a atteint 1,9 milliard à fin 2021.

5.4. Les changements intervenus

L'évolution de la crise sanitaire à COVID 19 était dans toutes les réflexions et l'idée que cette situation ne s'accroît avec des mesures restrictives contraignantes, ont entraîné un mélange de peur, d'angoisse et une méfiance dans l'exécution des activités d'octroi des crédits.

Cette situation n'a pas entravé les activités d'Assilassimé mais a permis plutôt de renforcer la vigilance dans l'analyse des dossiers de crédits et à poursuivre l'accompagnement des bénéficiaires.

Pour les changements intervenus, nous pouvons citer :

- La continuité des décaissements d'un produit de crédit adapté « URGENCE COVID » qui consiste à octroyer de sans garantie financière disponible quel que soit le cycle pour les bénéficiaires ayant fortement subi l'impact de la crise,
- Poursuite de l'orientation des bénéficiaires ayant perdu leurs activités à cause de la crise sanitaire vers d'autres activités génératrices de revenus comme la fabrication des bavettes, la production des gels hydro alcoolique et des savons liquides tous destinés à la vente.
- La finalisation des grands travaux d'interconnexion dans toutes les agences d'Assilassimé pour permettre aux bénéficiaires de faire leurs opérations dans les agences outre leurs agences de provenance, de lancer les opérations Mbanking (Wallet to Bank-Bank to Wallet)
- Suivant la demande des bénéficiaires, nous avons lancé le pilote de changement de fréquence des réunions de bimensuelle à mensuelle qui a connu une adhésion favorable et immédiate des bénéficiaires des deux agences de pilotes (Tokoin et Agoè). Six mois après le pilote, la sensibilisation sur le changement de fréquence des réunions à commencer dans toutes les agences.
- Des engins de préparation de sols, récolte, de semi, etc... ont été mis à la disposition des producteurs agricoles dans le cadre d'un projet pilote pour leur permettre de répondre au problème de manque de main d'œuvre et d'améliorer le rendement des produits.
- Des missions d'études prospective ont été réalisées pour permettre à Assilassimé d'étendre ses zones d'interventions :
 - Etude du marché pour l'implantation d'agence Assilassimé dans la Commune Lacs 1 à Aného
 - Etude de marché pour l'implantation d'agence Assilassimé à Atakpamé.
 - Etude de marché pour l'implantation d'agence Assilassimé à Adécopé (Avec l'appui de ADA)
 - Etude de marché à Lomé sur la mise en place d'un produit de tontine au sein des bénéficiaires Assilassimé.
- Assilassimé a choisi de participer à la lutte contre le réchauffement climatique en adoptant la définition d'une stratégie environnementale,

5.5. Gestion de la performance sociale

La gestion de la performance sociale constitue une part importante des objectifs d'Assilassimé tant au niveau du ressenti des dirigeants que celui des différentes catégories de collaborateurs. Les différents points de la performance sociale s'articulent autour :

5.5.1. Des suivis des recommandations de des audits SPI4/PPC :

- Pour les audits SPI4 et PPC, les recommandations sont en cours d'exécution en vue de permettre à Assilassimé d'amorcer le processus de certification Smart.
-

5.5.2. Elaboration des rapports annuels et tableau de bord de performance sociale 2020 :

Comme chaque année, le bilan social Assilassimé 2020 a été élaboré en 2021 et englobe non seulement l'analyse

du profil socioéconomique des bénéficiaires, mais aussi les raisons de départ des bénéficiaires pour l'année 2020., De même, le rapport d'analyse de la gestion des plaintes et suggestions des bénéficiaires en 2020 a été aussi rédigé. ;

C'est dans ce cadre que le tableau de bord de suivi des indicateurs de la performance sociale de Assilassimé a été aussi élaboré.

5.5.3. Gestion des plaintes et suggestion des bénéficiaires :

60 plaintes et suggestions (54 plaintes et 6 suggestions) ont été collectées en 2021. Il est observé une forte augmentation de 28% des sollicitations des canaux du mécanisme par rapport à l'année 2020 où 47 plaintes et suggestions avaient été notées.

62% des plaintes ont été reçues via le numéro de téléphone dédié, (38 plaintes sur 60). Le nombre de plaintes collectées à travers ce canal a augmenté de 11% par rapport à l'année dernière. Depuis 2020 ce numéro est aussi accessible sur le réseau WhatsApp facilitant ainsi la communication avec les bénéficiaires connectés à ce réseau.

Le taux de résolution des plaintes reçues a atteint 76%, (41 plaintes résolues sur les 54 collectées). Ce score était de 64% pour 2020 et de 55% en 2019, soit une tendance à l'amélioration continue quoiqu'en dessous de l'objectif de 90% recherché. Pour insuffler plus d'efficacité et de célérité dans ce dispositif, des actions ont été entreprises comme :

- Formation des membres du comité de gestion à travers un webinaire sur le thème : Comment tirer profit des plaintes et réclamations ? (Organisée le 04/05/21 par Africa Banking Forum en partenariat avec Satis Fintech SA).
- Recomposition du comité de gestion des plaintes et suggestions intégrant responsables d'agence et un animateur ;
- Actualisation du manuel de gestion des plaintes qui est soumis pour sa validation ;
- Mise en place d'un fichier de gestion des plaintes et suggestions en agence permettant de retracer les cas reçus et traités par le personnel en agence.

5.5.4. Actions avec la référente genre Assilassimé et le groupe de travail social des programmes de EdM

Dans le cadre des actions sociales, Assilassimé a participé à un programme dont l'objectif est le lancement de la plateforme " 50 Millions de femmes africaines ont la parole". Ce programme a permis à Assilassimé de développer des modules permettant aux femmes de pouvoir s'exprimer librement sur tout ce qui les concerne et reste tabous dans les différentes familles.

5.5.5. Conception et mise en œuvre de projets sociaux

5.5.6.1. Suivi du projet de finance agricole : la mécanisation

En 2021 le soutien de ADA s'est poursuivi par l'adoption en mai d'une nouvelle convention de financement, ceci à la suite de la clôture de la première phase en Avril 2021.

5.5.6.1.1. Octroi de crédit et acquisition des engins agricoles :

En tout, 11 dossiers de crédit sont montés ciblant 5 types d'engins agricoles acquis (1 motoculteur, une paire de bœuf charrue, 1 repiqueuse de riz, 1 débroussailleuse, et 7 batteuses).

La livraison du motoculteur Donfeing au producteur à Sodo au mois de juin a fait l'objet d'une cérémonie symbolique publique médiatisée.

5.5.6.1.2. Accompagnement pour l'entretien et la bonne gestion des engins :

Un consultant individuel (Ingénieur agronome, spécialiste de la mécanisation agricole) a été mis à disposition pour assurer de juillet à décembre 2021 ces suivis de proximité aux producteurs ayant acquis des engins agricoles dans le cadre du projet.

Les suivis ont débuté avec un atelier de cadrage qui a permis de faire aux participants un rappel sur les caractéristiques des engins et les points élémentaires d'attention de l'entretien de ces machines.

03 missions de suivis ont été réalisées à Agadji, Kpètè, Onè, Sodo et Kpélè-Tutu pour le motoculteur, un bœuf charrue, une débroussailluse multifonctionnelle, une repiqueuse de riz et une batteuse. Avec les, 02 formations ont été réalisées pour initier les nouveaux bénéficiaires de crédit qui ont acquis des batteuses à la maîtrise des composantes de l'engin mais aussi leur bon entretien avec les points d'attention à observer.

Ces visites ont permis de constater la situation de gestion des machines, le respect des instructions d'entretien et de donner des conseils pratiques aux exploitants (Photo1 : visite d'un motoculteur à Kpélè TUTU)

5.5.6.2. Suivi de mise à l'échelle du produit de crédit stockage (année 1 post pilote) :

Ce suivi a montré que le produit de crédit stockage a été effectivement déployé à toutes les 8 agences éligibles de Assilassimé (sauf à Anié) après le pilote conduit et évalué en 2020. Des sensibilisations ont été faites pour informer les bénéficiaires pouvant être intéressés par ce crédit. Il est relevé une conjoncture de circonstances marquées par la mauvaise récolte de la campagne agricole, le coût élevé des spéculations sur le marché en pleine période de récoltes et le risque de voir l'Etat inonder les marchés en période de soudure par ses stocks de sécurité qui ont dissuadé la grande partie des bénéficiaires qui ont préféré prendre leur crédit ordinaire Aménovi plutôt que le crédit stockage.

En définitive, 76 bénéficiaires dans toutes les 8 agences (dont 4 agences du pilote et 4 nouvelles) ont souscrit au crédit stockage post pilote pour un montant total de 37 755 000 francs CFA ; Le soja, nouvelle spéculation intégrée au post-pilote représente 9% des 76 dossiers décaissés aux côtés du maïs et du haricot (les 2 du pilote).

5.5.6.3. Appui au dessouchage des parcelles pour producteurs

Des sensibilisations ont été réalisées dans les groupes et ont Permis de toucher 170 bénéficiaires intéressés par le sujet de dessouchage des parcelles.

A la fin de décembre 2021, au total 29,5 ha sont dessouchés pour 28 producteurs Sur l'objectif fixé de 150 hectares ce score donne un taux de réalisation de 20%. Le problème de disponibilité de main d'œuvre pour la réalisation manuelle de ces travaux assez pénibles en saison sèche mais aussi la question des participations financières de 50% du coût des travaux attendues des bénéficiaires expliquent ce faible taux de réalisation atteint. A cela s'ajoutent aussi une faible motivation des producteurs face à l'absence manifeste des engins de labours dans les localités (Ces outils de labours ont été acquis mais aucun n'a effectivement desservi en prestation les producteurs dans de leur zone respective (Kpètè et Sodo).

5.5.6. Appui à la pratique agroécologique



Dans le cadre du second volet du projet « finance agricole » qui est la pratique de l'agroécologie, 21 producteurs dont 6 femmes à Ayomé ont été formés sur les pratiques agricoles écologiques et la planification agricole exécutée

par l'ONG JVE (Jeunes Volontaires pour l'Environnement). A l'issue de ces sessions, les participants sont devenus aptes à mener les transformations nécessaires à la conversion de leur agriculture conventionnelle en exploitation agroécologique rentable. Plus précisément, ils ont été outillés sur les techniques d'une agriculture écologique ; La fabrication des intrants organiques (Bokashi et le Super magro liquide sont des fertilisants organiques ; Apichi ou le pesticide organique, les techniques d'enrobage de semences etc.) ; Ainsi que sur la gestion technique et financière d'une exploitation agroécologique rentable. Les participants ont témoigné d'une forte appréciation pour les découvertes faites pendant ces 4 jours de formations très pratiques (Photo 2 : Séance de *formation pratique sur la production agroécologique*)

✓ **Témoignage d'un participant**

« Je suis producteur de 45 ans à Agadji et membre du groupe 'Mivakpo' de Assilassimé. Avec mon tout premier crédit, j'ai produit du maïs, du haricot et surtout du riz qui m'a beaucoup réussi malgré la rareté des pluies. J'utilisais beaucoup les produits chimiques dans mes champs ; je suis arrivé à cet atelier en pensais à comment trouver une autre parcelle ailleurs, car mes terres sont très dégradées à cause des engrais et herbicides. Avec le 'Bokashi' organique, je vais redonner vie à mon champ qui était "mort". A partir de ce jour, j'ai résolu de ne plus mettre de l'engrais chimique dans mon champ, même si on me donne cadeau ! Avec le 'Bokashi', je dépense moins et mon sol va être restauré pour un meilleur rendement et même mes enfants auront cette chance de continuer sur ce sol sans problème ! »

5.5.7.1. Réalisation de séances de restitutions communautaires des acquis sur les pratiques agro-écologiques :

8 séances exécutées qui ont touché total 254 producteurs bénéficiaires ou non de Assilassimé dont 94 femmes. Les séances ont été marquées par des démonstrations sur la **fabrication** de l'engrais organique bokashi qui a beaucoup intéressé les participants en tant qu'alternative à l'utilisation des engrais chimiques (NPK/Urée) dont les impacts négatifs pour la dégradation des sols en plus du coût élevé d'achat sont unanimement reconnus. Plusieurs parmi les participants à ces restitutions sont depuis lors impliqués dans les activités de mise en place des CEP de démonstration agro écologique en cours.

5.5.7.2. Accompagnement des producteurs vers une transition agro écologique :

Un consultant du Centre Africain pour le Développement des Technologies agroécologiques (CADETE) a été mis à disposition pour réaliser l'accompagnement des producteurs intéressés par la production écologique dans les trois zones. Avec son appui, 3 Champs Ecoles Paysans (CEP) ont été aménagés sur les sites de Agbakawolo, Assiwonou et Adjahoun. Ces CEP mobilisent 63 producteurs issus de 9 villages (24 femmes et 39 hommes). Ainsi, sur chaque parcelle de 625 m² (0,25 ha), différentes techniques d'aménagement du sol et de semi ont été exposées côte à côte dans le but de comparer les résultats à terme et de tirer les conclusions quant aux meilleures techniques les plus adaptées selon le type de sol et qui favorisent plus résilience face au contexte climatique.

5.5.7.3. Formation de renforcement sur les pratiques agroécologiques en décembre 2021 :

Cette formation sous forme de stage pratique de 5 jours a été organisé dans la ferme de CADETE à Wakpa a permis de renforcer la connaissance et surtout la motivation des producteurs qui se sont montrés dynamiques pendant les sessions de CEP sur les 3 sites. 24 bénéficiaires ont participé (dont 7 femmes). Lors de ces sessions pratiques, les producteurs ont touché du doigt les résultats concrets d'une exploitation agricole typiquement écologique ; ce qui a eu pour résultat de les rassurer qu'il soit bien possible, avec la volonté, de s'engager dans la transition écologique pour améliorer ses revenus de façon durable. A l'issue des stage, 90% des participants ont souhaité prolonger leur apprentissage sur le site, mais surtout sont engagés à partager ces découvertes faites avec leurs voisins de village.

5.5.7.4. Projet de relance économique post covid-19 :

Ce projet qui est exécuté par EdM avec l'appui de l'AFD a touché les bénéficiaires de Assilassimé ; **A ce titre le personnel a été impliqué dans divers activités comme :**

- La formation donnée sur le logiciel Kobocollect en vue de l'étude d'impact du covid-19 sur les bénéficiaires des programmes Mivo Energie, Miawodo et Assilassimé ;
- La formation sur l'élaboration des modules de formation des bénéficiaires sur le thème de la covid-19 ;
- Production de 7200 masques en tissus lavables avec les bénéficiaires de Assilassimé précédemment formées : 10 couturières bénéficiaires Assilassimé ont presté sur ce marché générateur de revenus allant

- jusqu'à 135 000 F CFA par bénéficiaire en une semaine ;
- Production de 14 400 Litres de savons liquide et de 3600 litres de Gel hydroalcoolique par 25 autres bénéficiaires précédemment formées (**Photo 3** : Bénéficiaires en formation sur la production de savon liquide)

A fin 2021, en tout 3123 kits COVID ont été distribués et les sensibilisations réalisées dans les groupes de Assilassimé à Lomé et dans les agences de l'intérieur ont permis de décaisser 3955 dossiers de crédit par lesquels il y a 3682 femmes et 273 hommes

5.5.7.5. **Projet PISCCA 2021 :**



Assilassimé a initié à la suite de ses actions en relation avec l'agriculture écologique un projet de production d'intrants organiques intitulé « Améliorer l'accès des producteurs et productrices agricoles aux pratiques agroécologiques dans la préfecture d'Amou dans un contexte de changement climatique ». Ce projet a obtenu le soutien financier de l'Ambassade de France au Togo, au travers du fonds PISCCA 2021 (Projet Innovant de la Société Civile et des Coalitions d'Acteurs) et démarré en septembre 2021. Les résultats visés se résument ainsi: mettre en place 02 unités pilotes animées par 30 entrepreneurs bénéficiaires (20 femmes et 10 jeunes hommes motivés) pour produire 200 tonnes de fertilisant organique (Bokashi) et 3000 de pesticide à base de plante (Biopesticide). Ces intrants seront distribués auprès de 300 producteurs au moins, et les populations seront sensibilisés sur les dangers des intrants chimiques ainsi que la mise en place de produit de crédit pour faciliter aux bénéficiaire l'accès aux intrants organiques mis sur le marché. Jusqu'à la fin décembre 2021, les activités majeures menées ont porté sur l'information des autorités locales et du personnel de l'agence Assilassimé à Amlamé sur le projet ; la signature des contrat avec les partenaires prestataires sur le projet notamment le Consortium Impact Plus (CIP) ; CADETE et Miawodo ; l'identification des bénéficiaires et la réalisation de premières sessions initiales de formation ; l'identification des sites pour leur aménagement, la réalisation d'une étude de marché complémentaire , la Commande d'une machine d'extraction d'huile de neem ainsi que des stocks d'intrants ; Également la construction d'un forage équipé de dispositif de pompage électrique sur le site de de biopesticide à CIP/Agadji. Ce projet a une durée de 14 mois et couvre jusqu'en septembre 2022.

5.5.7.6. **Autre action : Formations économiques faites à 114 parents d'enfants démunis dans le cadre du partenariat avec l'ONG COMPASSION INTERNATIONLE**



En 2021, Compassion International a sollicité le savoir-faire d'Assilassimé dans le cadre de son projet qui vise l'accompagnement de 154 parents d'enfants, dans la localité d'Abobo. LA formation a été répartie en deux niveaux :

i. Formation des membres du comité de pilotage

Il était question de Former le comité du pilotage sur la gestion et le suivi des groupes d'épargne et de crédit, de leur permettre au comité de maîtriser le B-A-BA du processus de gestion de crédit (depuis la demande jusqu'à l'octroi) et outiller le comité à faire pérenniser l'AGR des membres des groupes.

La formation est faite en une seule séance dans l'enceinte de l'église presbytérienne d'Abobo. Le contenu de la formation a été dupliqué avec projection vidéo et explication à l'appui. Les thématiques ou titres abordés sont : la constitution de groupe, gestion de groupes de bénéficiaires, rôles et responsabilités de membres de bureau, l'accès et gestion des fonds de crédit, droit et devoir des bénéficiaires, la gestion de l'épargne, la gestion du crédit.

ii. Formation des membres bénéficiaires

La formation aux parents d'enfants a été faite en 3 séances au cours desquelles nous avons administré au total 8 thématiques à savoir : Les séances ont réuni au total 118 personnes dans la moyenne avec 114 personnes assidues. Les thématiques ont pour objectif de faire adopter par les parents d'enfants une bonne culture de l'épargne régulière, de la gestion du prêt et de surcroît un bon développement de leur AGR.

Les techniques d'animation utilisées : la boîte à image, les questions réponses, jeu de rôle, partage d'expérience. Les séances ont été accompagnées de chants éducatifs développés par **Assilassimé (Photo 4 : Séance de formation souhaitée par Compassion Internationale)**

5.6. Difficultés rencontrées au niveau du service des opérations

La quasi-totalité des bénéficiaires interrogés ont connu l'existence de la COVID 19 mais peu d'entre eux ont été directement confrontés à la maladie. Par contre tous ont d'une façon ou d'une autre été affectés par les mesures de protection sanitaire prises par le pouvoir public qui ont eu un impact négatif sur les activités génératrices de revenus et les ont particulièrement vulnérabilisés du fait de la spécificité de leur activité basée sur la faiblesse des revenus.

Après s'être dégradé en 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le portefeuille de crédits d'Assilassimé a poursuivi sur la pente de l'amélioration observée en 2021.

Toutefois, les difficultés rencontrées sont liées la mévente, à la prudence des acteurs économiques à investir dans les activités de peur que la crise ne refasse surface. Cela a affecté la collecte d'épargne auprès des bénéficiaires.



VI. **Gestion administrative et des ressources humaines**

6.1. **Activités administratives :**

Les activités d'Assilassimé Solidarité ont démarré malgré les difficultés socio-économiques drainées par la crise sanitaire. Pour amener chaque employé à avoir à l'esprit les objectifs fixés pour l'année, la direction a organisé une réunion du personnel en début d'année aux fins de présenter le bilan de 2020 et détailler les grandes lignes des perspectives de 2021. Au cours de la séance, les participants, ont également élu un nouveau bureau pour la mutuelle d'entraide dénommée « club Entraide plus ».

Dans le respect des exigences des autorités de tutelle et légales, les différents services ont produit les rapports et reporting trimestriels.

L'année 2021, a été aussi consacrée au chantier du projet de digitalisation de la structure. Ceci étant, l'équipe des informaticiens s'est fortement impliquée dans le processus en appui avec les consultants techniques identifiés sur le sujet. Le résultat fut l'interconnexion de toutes les agences et le développement des services de portemonnaie mobile.

Le lancement du processus de mise en place de la plateforme de gestion des activités opérationnelles a été concrétisé par la direction, ceci dans le but de favoriser la rapidité des services d'octroi de crédit aux bénéficiaires.

Dans cet élan, l'institution avec l'appui de ses partenaires ADA, s'est dotée de deux nouveaux serveurs performants et au top de la technologie pour sauvegarder ses données. En plus, l'acquisition de nouveaux matériels informatiques a permis de renouveler les équipements.

Assilassimé a actualisé en fonction de sa croissance, certaines procédures opérationnelles et administratives en particulier, la procédure de recrutement, d'évaluation, d'affectation au poste et le code de déontologie.

Pour se projeter sur les cinq prochaines années, l'institution, assistée d'un consultant externe a organisé un atelier de planification stratégique notamment sur la définition des axes stratégiques et a aussi évolué sur ses actions en faveur de la protection de l'environnement.

En prélude à cet atelier, le personnel a été soumis à un sondage pour recueillir les éléments nécessaires à la tenue des travaux. Les résultats de cet examen ont permis de réévaluer la mission, la vision et les valeurs en vue de juger de leur légitimité dans le temps.

Outre cet atelier, les membres de la coordination se sont réunis sur plusieurs jours pour effectuer un diagnostic sur la position d'Assilassimé face aux enjeux environnementaux aux fins de définir sa stratégie environnementale. Suite à ce travail, un point focal environnement a été identifié parmi le personnel afin d'aider les dirigeants à déterminer cette stratégie et à veiller à sa mise en œuvre de même qu'à faciliter les actions qui seront accomplies dans le domaine.

Au travers des recommandations issues de ces différentes séances de travail, Assilassimé a redéfini ses axes stratégiques gouvernementaux et environnementaux, les actions, et les objectifs à atteindre à court et à moyen terme.

Au-delà de la mission d'audit externe annuelle, Assilassimé a pu bénéficier d'une mission sur la gestion des

risques, de son évaluation RIM, ce qui a permis de mettre à la disposition des différents acteurs les données à améliorer dans un délai ou sur une période pour limiter les risques liés à la profession.

Toutes ces actions menées ont préparé l'institution à anticiper sur les défis de sa transformation institutionnelle et de son évolution.

Au vu de la situation sanitaire, l'insécurité et des actes de malfaiteurs auxquels ont été exposés les SFD, et conformément aux instructions de l'APSF, l'institution a renforcé les dispositifs sanitaires avec les nouvelles mesures sur le territoire national, et les dispositifs sécuritaires dans ses agences.

Ce renforcement s'est fait par la mise à disposition régulier des kits sanitaires pour le personnel, les séances de sensibilisation, le rappel par des notes de service, les contrôles effectués dans les agences, l'introduction du port de l'uniforme pour tous les agents de sécurité, l'achat de matériels sécuritaires, l'installation du dispositif de surveillance.

Afin d'offrir un cadre agréable et propre à son personnel et à ses bénéficiaires, leur assurer un service impeccable, Assilassimé avait procédé au renouvellement des équipements de bureau, au réaménagement des espaces de travail et aux travaux d'aménagement du siège.

Par ailleurs, suite aux conclusions de l'appel d'offre lancé pour identifier un prestataire local et compétent dans le domaine de l'énergie solaire, Assilassimé assistée d'une équipe technique partenaire a pu démarrer son projet d'installation des panneaux solaires dans ses agences pour relayer les installations électriques en cas de coupure. Les premières agences à en bénéficier furent celles de Vakpossito et Baguida.

Au cours du dernier trimestre 2021 notamment au mois d'octobre, le personnel a pu renouveler le collège de ses délégués sous la supervision des agents l'inspection du travail. Le nombre des délégués titulaires et des délégués suppléants est passé de 6 à 10 suivant l'effectif croissant des employés. Ces nouveaux délégués suite à leur élection ont été formés par les responsables de l'inspection du travail sur leurs droits et devoirs au sein de l'institution.

Dans ses activités de fin d'année, l'administration avait finalisé le processus de renouvellement du contrat d'assurance de santé de son personnel, et poursuivi les préparatifs pour l'ouverture prochaine de l'agence d'Aného et des points de service d'Atakpamé et d'Adéticopé.

Une réunion de fin d'année a été organisée afin de présenter le bilan des réalisations et de récompenser les meilleurs employés identifiés au cours de l'année.

Chaque service avait tenu au cours des quatre trimestres ses réunions périodiques afin de garder le dynamisme de l'équipe, mesurer le niveau des activités exécutées par rapport aux objectifs, assurer l'encadrement individuel et collectif. Les tableaux de bord évolutifs mis en place par chaque responsable ont idéalement permis de faire un suivi efficace des actions menées.

Pour consolider, le lien professionnel entre les collaborateurs, des séances de partages d'une part, de cérémonies de fin de mission d'autre part ont été organisées en l'honneur des équipes en fin de mission à Assilassimé au titre de reconnaissance des travaux effectués.

Conformément aux habitudes de l'institution, des bons d'achat ont été distribués à tous les employés en guise de cadeaux de fin d'année avant de clôturer la période sur un ton convivial avec un tournoi inter-agence (Photo 5 : Une partie du tournoi inter-agence)

Assilassimé avait fait un grand pas dans l'animation de ses plateformes officielles et favorisé ainsi la communication interne et externe via ses réseaux sociaux :

Facebook : <https://www.facebook.com/assilassimeS/>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/assilassim%C3%A9-solidarit%C3%A9>

Site web: www.assilassime.org

6.2. Gestion des ressources humaines

Relativement à sa planification opérationnelle validée pour 2021, l'institution n'a pas tardé à lancer le processus de recrutement aux différents postes vacants et dans les services ayant le besoin afin de renforcer les équipes en effectif et en compétences.

Assilassimé a consolidé son équipe par le recrutement de 25 nouveaux collaborateurs. Les recrutements se sont succédés notamment au poste de Comptable, Caissier, animateur, Chargé d'études, animateur projet,

Informaticien.

Parallèlement au recrutement, l'administration a enregistré des départs au poste ; au total 13 au cours de l'année dont 10 démissions, 1 Fin de contrat, 1 Licenciement et 1 départ à la retraite, la première au sein de l'équipe.

L'effectif des employés est passé de 135 à 141 en 2021, dont 130 salariés et 11 stagiaires. Le taux de rotation à fin décembre 2021, était de 16% contre 9,2 % en 2020.

Ce taux se justifie par le nombre important de départs enregistrés au début de l'année pour des motifs de déplacement à l'extérieur, de contraintes familiales de ces collaborateurs, et à la validation du concours administratif passé par certains employés.

Abordant le renforcement des compétences, plusieurs formations se sont déroulées cours de 2021 pour chaque catégorie d'employés plus que l'année précédente. Ces ateliers de formations ont fait l'objet de plusieurs thématiques ayant contribué à l'amélioration des chiffres et des indicateurs au niveau de l'opérationnel. Le personnel terrain a essentiellement appris sur la gestion professionnelle du crédit et des impayés.

De façon spécifique, il est à souligner la formation du personnel opérationnel de l'agence Amlamé sur les caractéristiques et la bonne analyse des dossiers de crédit d'acquisition d'engins agricoles qui s'est déroulée en trois sessions en mai, juin et décembre 2021 : Des échanges autour de cas pratiques de difficultés rencontrées par les animateurs dans le montage et l'analyse des dossiers de demande de crédit d'acquisition d'engin agricole ont été abordés ainsi que l'élaboration et l'analyse du compte d'exploitation d'engin agricole destiné aux prestations de services. Le résultat de cette formation a été une meilleure présentation du montage des dossiers de crédit d'équipement agricole. 7 agents de l'équipe opérationnelle ont ainsi été renforcés.

Par ailleurs, les finances et comptabilité ont acquis des outils nécessaires tels que le plan comptable des SFD, afin de mieux professionnaliser leurs interventions dans les agences.

L'équipe d'audit interne par les différentes thématiques suivies a été outillée à identifier au plus tôt les risques et à anticiper sur leur gestion. En outre, l'équipe a contribué à porter un regard rigoureux sur les bonnes pratiques au niveau de chaque profession et à corriger au fur et à mesure les aspects nécessitant des améliorations.

Le service des ressources humaines, a renforcé les connaissances sur les risques professionnels et leur prévention, les innovations apportées au code du travail, la gestion du personnel dès l'entrée dans la structure jusqu'au départ.

Les membres de la coordination ont été avertis sur l'organisation et la gestion de leur temps de travail, le suivi des objectifs, la gestion des retards d'objectif, la communication inter équipe, hiérarchie-collaborateur et la mise en place des outils de suivi.

D'autre part, l'ensemble du personnel a bénéficié des séances de sensibilisation sur la sécurité routière au vu des risques liés au trafic journalier surtout de l'équipe terrain. Une autre sensibilisation avait porté sur la sécurité incendie et le secourisme pour préparer les collaborateurs à affronter d'éventuelles situations. Par ailleurs, d'autres renforcements de l'équipe ont été réalisés principalement la formation des Travailleurs Sociaux sur les techniques de réalisation performante des écoutes individuelles et la formation des animateurs, et de quelques collaborateurs de Lomé et d'Amlamé sur l'outil Kobocollect utilisé pour les enquêtes et les sondages effectués au cours de l'année.

Grâce à son affiliation à l'Association Professionnelle des Systèmes financiers décentralisés du Togo (APSFDF TOGO), Assilassimé a pu former ses collaborateurs sur l'Organisation de l'Audit Interne et la relation avec les parties prenantes, une thématique proposée par l'APSFDF dans son plan de formation de 2021. Elle a également réalisé une étude sur la performance sociale des SFD dont les conclusions intéressantes ont permis à Assilassimé de connaître l'impact de ses actions en ce sens.

Ces sessions de formations avec les séances de sensibilisations ont permis d'obtenir un taux de réalisation de 90% sur le prévisionnel en début de l'année 2021.

L'année 2021 a été aussi marquée essentiellement par une restructuration du travail faite par le comité de direction à travers des affectations, des mutations, des promotions, des évolutions de poste.

De ce fait, il a été attribué à toutes les agences de taille moyenne des comptables afin d'aménager la charge de travail des Responsables d'agence et rendre ces agences moins dépendantes du siège sur les opérations.

Par ailleurs, deux nouvelles postes ont été créées en fonction des besoins au cours du mois, plus précisément le poste de Chargé des études au mois de juillet et en octobre 2021, le poste de Chargé SIG qui a valu la promotion d'un informaticien suivant ses bonnes performances.

Outre, les notes de mutations sur la période écoulée, la direction a validé au 4^e trimestre une grande vague d'affectation au poste dans l'objectif d'attribuer des ressources humaines aux nouvelles agences en création,

d'optimiser la productivité des agences existantes et d'anticiper sur les inductions liées au changement des fréquences des réunions des groupes qui sera effectif l'année suivante. La réorganisation effectuée s'est élargie au système de rémunération de certains collaborateurs à savoir l'augmentation des primes et des avantages liés à leur poste. La direction a renforcé les moyens de motivation de son personnel à travers diverses récompenses même en numéraire relativement aux efforts fournis par tous.

L'administration et la direction ont régulièrement organisé des réunions avec le personnel pour discuter sur l'évolution des activités, une évaluation des moyens mis en œuvre pour réaliser les objectifs fixés. L'autre aspect de ces rencontres était d'échanger sur les conditions de travail de l'équipe et adopter des résolutions dont l'une était la mise en place d'un comité de réflexion composé de cinq employés pour apporter leur contribution à l'amélioration du bien-être du personnel.

Dans la finalité, de mesurer les performances des employés au cours de l'année, leur productivité ou leur rendement, les trames d'évaluations annuelles avaient été actualisées avec l'intégration de nouveaux critères pour rendre plus efficient cet outil.

En somme, d'importantes innovations ont été apportées dans la gestion des ressources humaines tant au niveau de la charge de travail, de la rémunération, des conditions de travail, du renforcement des compétences. Ces efforts ont convergé à améliorer le niveau de satisfaction du personnel et à obtenir un meilleur résultat en fin d'exercice.

Assilassimé s'inscrit déjà dans l'évolution des nouvelles technologies et s'active à mettre les conditions nécessaires pour renouveler les capacités de ses ressources humaines face à ces défis, alléger la charge de travail et mettre à sa disposition des outils appropriés.

L'équipe d'Assilassimé Solidarité en 2021 affiche succinctement cette représentation par poste :

POSTE	CDI	CDD	STAGIAIRE	ANVT
Directeur Exécutif	1			
Responsable des opérations	1			
Responsable Finances Comptabilité	1			
Responsable Administrative et RH	1			
Responsable Audit Interne	1			
Responsable d'Agence	10			
Animateurs	38	26	6	0
Chargé du portefeuille de crédit individuel	1			
Assistant aux opérations	2			
Assistant Responsable d'Agence	4			
Caissier	7	3	2	
Travailleurs sociaux	1	1		
Chargé du développement des services sociaux	1			
Chargé Kiva	1			
Agents de sécurité	7	1		
Agents d'entretien	2			
Animateur Projet		1		
Conseiller Agricole	1			
Chargé de la performance sociale	1			
Chargé d'Etudes		1		
Chauffeur-Coursier	2			
Auditeurs internes	3	1		
Informaticiens	1	1		
Comptable	3	2		
Chef comptable	1			
Assistante de direction	1			

Assistant Administratif et RH		1		
Agent de suivi des comptes inactifs			3	
Total	92	38	11	

6.3. Difficultés rencontrées au niveau du service des ressources

Les difficultés rencontrées au niveau du service des ressources humaines se concentrent autour des départs du personnel. Ce qui a obligé Assilassimé à faire de recours à l'embauche occasionnelle non programmé. Cela s'est avéré toutefois difficile à gérer, puisque les candidats recrutés manquaient de qualité espérée car n'ayant pas eu plus de temps et d'efforts au niveau de la recherche de candidature.

VII. **Audit interne**

7.1. Aperçu du département d'Audit Interne

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, elle s'est dotée d'un département d'audit interne composé de cinq personnes dont un responsable en vue d'avoir une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et de disposer d'un cadre de référence adéquat de conseil pour améliorer ses activités lui permettant d'atteindre ses objectifs.

7.2. Portée de l'audit interne en 2021

Soucieux d'être en conformité avec la réglementation et les normes qui régissent la fonction d'audit interne, le département Audit interne a contribué à l'amélioration du contrôle interne d'Assilassimé. Les différentes recommandations ont apporté des contributions dont certaines sont ci-après résumées :

- La révision des statuts conformément à la loi portant sur la composition des organes et la limitation des mandats des administrateurs ;
- L'actualisation de la Charte d'audit interne entraînant la recomposition des membres du comité d'audit ;
- La mise à jour du mécanisme de gestion des plaintes des bénéficiaires en définissant les responsables de résolution des plaintes en fonction de leur catégorie, la durée de résolution des plaintes en tenant compte de leur complexité et de traitement des plaintes sans issus ;
- L'appui à la régularisation de plusieurs livrets des bénéficiaires à soldes irréguliers ;
- L'ouverture de compte d'épargne à la plupart des groupes des bénéficiaires ;
- L'identification de réponses à la majorité des risques répertoriés dans la cartographie des risques d'Assilassimé ;
- L'établissement des états de rapprochement bancaire en tenant compte des chèques en circulation.

7.3. Les outils, méthodologie et Formations

7.3.1. Outils et méthodologie

Le département dispose des outils de travail et de procédés méthodologiques permettant aux auditeurs de réaliser leurs missions conformément aux normes, aux instructions et à la loi. L'équipe a, en outre, bénéficié des formations de renforcement de capacité au cours de l'année 2021.

7.3.1.1. Les Outils

Le service d'audit interne s'est doté des outils adéquats pour la réussite de sa mission. Ces outils sont entre autres la charte de l'audit interne actualisée et le manuel de contrôle interne comportant les check-lists des différents modules de contrôle révisé et validés par le Conseil d'Administration d'Assilassimé courant cette année 2021, les feuilles de travail, la cartographie des risques, le logiciel LBC/FT permettant d'identifier les bénéficiaires suspects ayant leur compte ouvert dans Perfect, le logiciel SMS qui permet de vérifier la mise en œuvre de la gestion de la performance sociale au sein d'Assilassimé, les fichiers de suivi des recommandations des audits internes et externes, les ordinateurs portatifs dotés de Perfect et aussi le plan annuel d'audit interne de l'exercice 2021 approuvé par le CA le 18 novembre 2020.

7.3.1.2. Méthodologie

Au cours de l'année 2021, notre méthodologie de travail a beaucoup évoluée. Elle comporte :

- Une phase de planification de la mission qui consiste à apprêter et à examiner les données des agences à auditer c'est à dire l'échantillonnage des dossiers à analyser et des bénéficiaires sur le Portefeuille à risque ou non à vérifier, la révision des check-lists de contrôle en fonction des risques liés à l'agence concernée, la rédaction de l'ordre de mission suivi de sa signature par le Directeur Exécutif, l'élaboration du chronogramme et l'organisation de l'équipe ;
- Une phase d'exécution de la mission sur place qui commence par une réunion d'ouverture suivie de la mission proprement dite ; une phase de clôture de la mission qui inclut la restitution et la fermeture de la mission par la signature par les audités du PV des constats.
- Ces étapes sont suivies de la phase de communication des résultats au Comité d'Audit, à la direction, à l'agence auditée et à l'archive puis aux autorités de tutelle pour les rapports de contrôle interne.
- Les insuffisances font toujours objets de recommandations à l'endroit de la direction et aux audités qui les mettent en œuvre. Les faits saillants font souvent objet de compte rendu à la direction.
- Une dernière étape de suivi des recommandations pour s'assurer de leur mise en œuvre.

7.4. Mise en œuvre du plan annuel d'audit interne

Le plan annuel d'audit interne 2021 a été adopté par le Conseil d'Administration (CA) conformément à la loi en fin d'année 2020. Le suivi de la mise en œuvre du plan est résumé dans le tableau ci-dessous :

Suivi du plan annuel 2021							
Activités	Nbre prévu	Nbre réalisé	Taux de réalisation	Nbre non réalisé	Taux de non réalisation	Réalisé non prévu	Commentaire
1^{er} trimestre							
Audit de portefeuille d'agence de Kégué	6	4	67%	2	33%		Insuffisance d'effectif pour le contrôle des six (6) portefeuilles prévus
Audit de conformité dans les agences de Vakpo et d'Agoè	2	2	100%	0	0%		
Suivi de la cartographie des risques	2	2	100%	0	0%		
Suivi des recommandations des audits internes et externes au siège et 7 agences	8	8	100%	0	0%		
Finalisation des check-lists de contrôle	1	0	0%	1	100%		Activité remplacée par révision de la charte d'audit non prévue
Suivi des cas de malversations d'Ashraph, Abossey, Akai, Elom, Aristide et Firmin, etc.	-	-	-	-	-	8	Suivi non prévu mais demandé par Codir
Révision de la charte d'audit interne	-	-	-	-	-	1	Voir commentaire Finalisation check-list
Total du 1^{er} trimestre	19	16	84%	3	16%	9	
2^{ème} trimestre							
Rédaction du rapport du CI du 1er trimestre	1	1	100%	0	0%		

Rédaction du rapport annuel global de 2020	1	1	100%	0	0%		
Réalisation de mission d'audit de portefeuille de Tokoin	6	4	67%	2	33%		Insuffisance d'effectif pour le contrôle des six (6) portefeuilles prévus
Réalisation de mission d'audit de portefeuille d'Amlamé	6	4	67%	2	33%		Insuffisance d'effectif pour le contrôle des six (6) portefeuilles prévus
Réalisation de mission de contrôle du mécanisme et de gestion de plaintes des bénéficiaires	1	1	100%	0	0%		
Suivi de la cartographie des risques de l'agence d'Amlamé	1	1	100%	0	0%		
Suivi des recommandations des audits internes dans toutes les agences	9	9	100%	0	0%		
Finalisation des check-lists de contrôle	1	1	100%	0	0%		
Formation LBC/FT au personnel	1	0	0%	1	100%		Reportée pour demande d'appui non d'un expert LBC-FT mais non concluant
Réalisation de mission spéciale d'audit de portefeuille de l'animateur Stéphane de Vakpo	-	-	-	-	-	1	Mission demandée par la direction
Total du 2^{ème} trimestre	27	22	81%	5	19%	1	
3^{ème} trimestre							
Rédaction du rapport CI du 2 ^e trimestre	1	1	100%	0	0%		
Sensibilisation du personnel sur la LBC/FT	1	1	100%	0	0%		
Exécution de mission de contrôle de conformité dans les agences de Sanguéra, Tokoin, Adidogomé et Kégué	4	4	100%	0	0%		
Réalisation d'audit de portefeuille à Vakpo	6	4	67%	2	33%		Insuffisance d'effectif pour le contrôle des six (6) portefeuilles prévus
Contrôle du suivi budgétaire de fin du 3 ^e trimestre	1	1	100%	0	0%		
Suivi des recommandations du siège et de quatre agences de Lomé telles que Sanguéra, Tokoin, Kégué et Adidogomé	5	5	100%	0	0%		

Atelier de réponse aux nouveaux risques identifiés avec l'équipe de coordination	-	-	-	-	-	1	Nouveaux risques à degré élevé identifiés
Total du 3^{ème} trimestre	18	16	89%	2	11%	1	
4^{ème} trimestre							
Formation du personnel sur LBC/FT	1	1	100%	0	0%		
Rédaction du rapport CI du 3 ^e trimestre	1	1	100%	0	0%		
Réalisation d'audit de conformité à Baguida	1	1	100%	0	0%		
Réalisation d'audit de portefeuille à Agoè	6	4	67%	2	33%		Insuffisance d'effectif pour le contrôle des six (6) portefeuilles prévus. Seuls quatre (4) portefeuilles ont été faits.
Réalisation d'audit opérationnel à Amlamé	6	4	67%	2	33%		
Réalisation d'audit opérationnel à Anié	6	4	67%	2	33%		
Réalisation d'audit de gouvernance au siège	1	1	100%	0	0%		
Suivi des recommandations des audits internes dans toutes les agences de Lomé et de l'intérieur et des recommandations des audits externes au siège	10	10	100%	0	0%		
Suivi de la cartographie des risques d'Assilassimé	1	1	100%	0	0%		
Total du 4^{ème} trimestre	33	27	82%	6	18%	0	
Totaux (1^{er} + 2^{ème} + 3^{ème} + 4^{ème} trimestre)	97	81	84%	16	16%	11	

Commentaire du tableau :

On déduit du tableau qu'au terme des quatre trimestres de l'année, sur 97 activités prévues, 81 ont été réalisées avec succès soit un taux de 84% de réalisation. Les seize (16) activités non réalisées sont dues au report en 2022 du recrutement de deux auditeurs internes prévu pour le compte de cette année 2021. Une décision qui se justifie par une gestion plus serrée du budget de l'année à cause des résultats déficitaires consécutifs de ces deux (2) dernières années. En dehors des 81 activités réalisées, onze (11) autres non prévues ont connu de réalisation soit sur demande de la direction ou compte tenu de leur urgence. En général, le plan d'audit interne de l'exercice 2021 a été réalisé avec succès suite au suivi rigoureux de la direction et des membres du Comité d'Audit d'Assilassimé

7.5. Gestion de risques

En 2021, la gestion des risques a occupé une part importante dans les activités de l'audit interne. A titre illustratif, le suivi trimestriel de la cartographie des risques élaboré en 2019 a permis de maîtriser et/ou de réduire à vingt (20) les 54 risques répertoriés à l'origine soit une réduction de 63% c'est-à-dire 34 risques réduits dont certains sont acceptés ou maîtrisés. Par ailleurs, les différentes missions d'audit de portefeuille, de conformité, d'assurance ont permis d'identifier dix (10) nouveaux risques dont un atelier de réponses a été organisé avec les équipes opérationnelles de l'institution.

Pour s'assurer de l'efficacité dans la gestion des risques, une évaluation des risques inhérents aux activités d'Assilassimé a été faite en 2021 par un consultant du Cabinet de « Sikka Inclusive Finance » et dont les recommandations sont encours de mise en œuvre.

7.6. Suivi des principales conclusions et recommandations

Les différentes recommandations des audits internes et externes et le contrôle de la CAS-IMEC de 2017 ont aussi fait l'objet de suivi au cours de cet exercice. La situation au 31/12/2021 est la suivante :

Audit Interne

Entité	Nombre de recommandations	Exécutées	Partiellement exécutées	Non exécutées	Taux d'exécution
Les agences	284	231	31	22	82%
La direction	92	83	4	5	91%
Total	376	314	35	27	84%

Au 31/12/2021, sur 92 recommandations à l'endroit de la direction, 83 sont exécutées avec succès soit 91% de réalisation. Les agences ont quant à elles, exécuté 231 recommandations sur 284 pour un taux d'exécution de plus de 82%.

Les recommandations les plus importantes non exécutées concernent :

- **Au niveau des agences** : La correction des comptes doublons dans les bases des agences, l'actualisation des données TPE mCélérium pour corriger les difficultés qui entraînent des impayés sur le PAR, l'absence de grilles sur les portes et fenêtres donnant l'accès au coffre des agences de Tokoin et Sanguéra.
- **Au niveau de la direction** : L'absence de détecteur de fumée, le transfert sur un compte débiteur des écarts négatifs de caisse des animateurs avant la clôture de période, le solde des comptes de liaisons entre agences ou entre agences et siège non équilibré mais qui s'équilibre après consolidation de tous les comptes de liaison.

Audit Externe

Année	Nombre de recommandations	Exécutées	Non exécutées	Taux d'exécution
2017	14	14	0	100%
2018	15	15	0	100%
2019	6	4	2	67%
2020	4	3	1	75%
Total	39	36	3	92%

En fin décembre 2021, les recommandations des audits externes de 2017 et 2018 sont totalement exécutées. Par contre, celles de 2019 et 2020 ne sont pas encore à leur terme. Pour 2019, quatre (4) sont réalisées sur six (6) soit 67% et pour celles de 2020, seules trois (3) sur quatre (4) ont été exécutées avec succès soit 75%. En moyenne, 36 recommandations sont exécutées sur 39 formulées soit plus de 92% des recommandations sont exécutées avec succès.

Les recommandations des audits externes qui ne sont pas exécutées sont l'actualisation des données de TPE mCélérium en cours de remplacement par Perfect Mobile et le fait de sceller les coffres des agences de l'intérieur pour plus de sécurité des encaisses de ces agences.

Contrôle de la CAS-IMEC

Année	Nombre de recommandations	Exécutées	Non exécutées	Taux d'exécution
2017	81	80	1	99%
Total	81	80	1	99%

Les recommandations issues du contrôle de la CAS-IMEC de 2017 sont exécutées à 99% à l'exception de celle liée à la simulation du tableau d'Amortissement dont la mise en pratique est en cours avec l'interconnexion des bases de toutes les agences de l'institution.

Mise à jour sur les cas de fraude et les mesures prises

Les cas de fraudes détectées au cours des années 2019, 2020 et 2021 concernant Aristide GOGTOUGOU, Elom DOUMENYO, Akaï ZOGBEDJI, Patrick MATALABA, Firmin BADI, Matthieu TOULIANE-ASSOUM et ceux des années antérieures relatif à Alphonso ABOSSEY d'Ashraph OURO-AKPO font l'objet de suivi régulier de la part du comité de la direction. Nous soulignons qu'en 2021, Assilassimé n'a connu qu'un cas avéré de fraude aboutissant au licenciement. Il s'agit du cas de fraude de Matthieu Kpandji TOULIANE-ASSOUM, ex-animateur de l'agence d'Amlamé qui a détourné les remboursements anticipés des bénéficiaires de crédit dont les remboursements sont en différés et les frais d'achat des livrets des bénéficiaires des nouveaux groupes qu'il a créé.

Après examen de chacun de ces cas, des procédures liées aux habilitations, à la supervision des RA relative aux processus d'adhésion dans le SIG, le décaissement de crédit aux guichets dans les agences et les revues périodiques du portefeuille à risque de crédit par les responsables d'agence sont renforcés pour pallier à la survenance éventuelle de ces mêmes cas. Outre ces dispositions, les responsables de ces malversations sont remerciés et poursuivis pour la régularisation des conséquences issues de leurs actes.

7.7. Dispositions internes de LBC/FT

Assilassimé-Solidarité dispose d'un manuel de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et du Financement de Terrorisme (LBC-FT) validé par le Conseil d'Administration dont le contenu est régulièrement partagé par les auditeurs avec le personnel lors des missions d'inspection dans les agences, d'une check-list de contrôle permettant aux auditeurs de vérifier la mise en œuvre des dispositifs LBC/FT par le personnel et d'un logiciel LBC-FT qui est lié au serveur du siège et configuré avec la base des données PERFECT de toutes les agences. Ce logiciel, mis en place par l'Entrepreneurs du Monde (EdM), est configuré pour se lancer automatiquement à chaque démarrage du serveur de la base des données PERFECT dans les agences et permet de détecter les personnes suspectes parmi la liste des personnes déjà intégrées au SIG.

7.7.1. Actions menées en 2021

Les activités relatives à LBC/FT réalisées au cours de l'année 2021 se récapitulent comme suit :

7.7.1.1. Formation du personnel sur les dispositifs de la loi relatifs à LBC-FT

Nous avons procédé à la formation et à la sensibilisation de tout le personnel sur les dispositifs de la Loi uniforme relative à la LBC-FT et l'importance de leur mise en application.

7.7.1.2. Contrôle de mise en œuvre des dispositifs internes de LBC-FT

Il s'agit ici de s'assurer de l'application des dispositifs internes LBC-FT et du respect des procédures de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et du Financement du Terrorisme. Au cours de l'année, nous avons procédé dans toutes les neuf (9) agences d'Assilassimé-Solidarité, à la vérification de conformité avec les procédures ci-après :

- L'utilisation des détecteurs de faux billets dans tous les guichets et par tous les animateurs sur le terrain ;
- L'identification systématiques des bénéficiaires à leur adhésion à travers les pièces d'identité, leur photo et à leur connaissance avant de l'octroi de crédit via les plans de masses permettant de connaître leur domicile et leur lieu d'activités ;
- L'appartenance des bénéficiaires débiteurs à un groupe membre d'Assilassimé bien connu de l'animateur et des autres membres du groupe ;
- L'absence d'un lien avec une PPE et avec une personne effective ;
- La déclaration systématique de toute opération de dépôt sur compte supérieure ou égale à deux (2) millions conformément à nos procédures ;

- La connaissance par le personnel des dispositifs internes et de la loi relative à la LBC/FT ;
- La Qualité et la fiabilité du logiciel LBC-FT intégré à chaque base des agences.

7.7.1.3. Déclarations de versements suspects

Suivant les dispositions d'Assilassimé, tout versement supérieur ou égal à deux millions (2000.000) de francs CFA doit être systématiquement déclaré au service audit interne pour investigations et déclaration à la CENTIF si nécessaire. Lors de nos différentes missions, les auditeurs s'assurent que ce plafond est rigoureusement respecté. Par ailleurs, la mission s'assure que tous les versements suspects comme des dépôts consécutifs dans la même semaine qui ne reflète pas l'activité des bénéficiaires ou des versements effectués par une PPE ou un bénéficiaire effectif font l'objet de suivi rigoureux ou sont si possible déclarés conformément aux procédures en vigueur.

7.7.1.4. Résultats obtenus

A l'issue de ces vérifications, nous avons noté qu'Assilassimé dispose d'un Responsable Anti-Blanchiment, d'une politique LBC-FT, d'un Logiciel LBC-FT permettant d'identifier les PPE dans la base des agences. En outre, les procédures LBC-FT sont connues de tout le personnel grâce à la formation et sensibilisation et que les cibles les plus concernées qui sont les animateurs et les caissiers des agences sont conscients de l'importance de leur rôle dans la lutte contre le Blanchiment et le Financement du terrorisme. Toutefois, nous avons relevé les quelques insuffisances ci-après :

- La configuration du logiciel LBC-FT n'a pas tenu compte des PPE de la zone UEMOA ;
- L'absence de la liste des PPE du Togo dans les différentes bases des agences ;
- L'absence de formation des informaticiens sur l'utilisation et la configuration de ce logiciel pour faire sa mise à jour afin d'intégrer par exemple la liste PPE actualisée ;
- L'absence de mise à jour du manuel LBC-FT conformément au guide de la CENTIF en conformité avec la Loi uniforme relative à la LBC-FT ;
- L'insuffisance d'utilisation des détecteurs de faux billets par les animateurs sur le Terrain. Cette insuffisance est cependant palliée par l'utilisation obligatoire des détecteurs de faux billets par les Caissiers, les Comptables voire les Responsables d'Agence qui contrôlent les fonds ramenés du terrain avant de les encaisser ;

Nous soulignons tout de même qu'au cours de l'année 2021, n'avons détecté aucun cas suspect susceptible d'être déclaré à la CENTIF.

7.7.1.5. Perspectives de LBC/FT pour l'année 2022

La planification des activités de l'année 2022 est illustrée dans le tableau ci-dessous :

N°	Objectifs	Actions	Timing	Responsable
1	Actualiser le manuel de procédures de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et de Financement du Terrorisme	Faire la révision du manuel en tenant compte des instructions du Guide de CENTIF pour la conformité à la Loi.	30/11/2022	Responsable LBC-FT
2	Rendre disponible la liste des PPE du Togo et l'insérer dans les dispositifs LBC-FT	Finaliser la liste des PPE du Togo, la diffuser et l'intégrer dans les différentes bases d'Assilassimé	28/02/2022	Responsable LBC-FT et informaticiens
3	Rendre plus pratique le Logiciel LBC-FT aux utilisateurs	Faire la mise à jour du logiciel LBC-FT en intégrant la liste des PPE du Togo.	30/06/2022	Référent Outils EdM
	Formation des utilisateurs sur le Logiciel LBC-FT	Former les auditeurs, les informaticiens et les caissiers sur l'utilisation du SIG LBC-FT	30/06/2022	Référent Outils EdM
4	Se conformer à la Loi en faisant le reporting aux autorités	Rédiger le rapport LBC-FT et l'envoyer aux autorités compétentes dans le délai.	28/02/2022	Responsable LBC-FT
5	Apprendre aux caissiers les informations à déclarer et le processus à suivre	Former les caissiers sur le processus de déclaration des informations suspectes	31/10/2022	Responsable LBC-FT

5	Déclarer chaque cas suspect	Déclarer à la CENTIF chaque cas d'opérations ou de personnes suspectes à la CENTIF	En continu	Responsable LBC-FT
	Evaluation et Renforcement de la capacité des cadres et des auditeurs internes sur les dispositifs de LBC/FT	Faire l'évaluation des dispositifs de prévention de LBC/FT d'Assilassimé et renforcer la capacité des cadres et auditeurs internes sur le respect de leur mise en œuvre.	28/02/2022	Consultant ADA

7.8. Relation avec les autorités et les partenaires chargés de l'audit externe

Assilassimé considère que ses relations avec les autorités sont bonnes puisqu'elle se donne le devoir de se conformer aux textes et instructions qui régissent les engagements des SFD envers les autorités de tutelle. Elle envoie régulièrement et dans les délais les rapports de contrôle trimestriels, les états de suivi des recommandations des audits internes et externes, le rapport annuel de contrôle global, le rapport annuel de LBC/FT, le bilan des activités de chaque exercice et toutes autres informations demandées.

Sur le plan de contrôle externe, Assilassimé a confié la réalisation de l'audit des comptes de l'exercice 2021 au Cabinet ACR-Togo avec qui elle entretient une chaleureuse relation.

7.9. Difficultés rencontrées en 2021

L'année 2021 a été une année de défis pour Assilassimé eu égard à des résultats déficitaires consécutifs des deux dernières années. Entre autres difficultés rencontrées, nous pouvons citer :

- L'absence des bénéficiaires aux réunions des groupes pour cause de la pandémie lors de nos missions de contrôle dans les groupes rendant difficile la confirmation de soldes des encours de crédit et d'épargne pour dissuader les éventuels cas de rétention d'épargne et de remboursement des bénéficiaires ;
- La gestion des cas de malversation des employés licenciés ;
- Le dépassement consécutif des encaisses maximales à certains moments de l'année entraînant l'augmentation du plafond.

7.10. Perspectives de l'audit interne et développements futurs

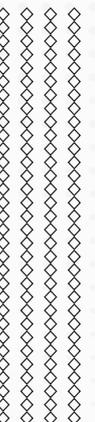
Afin d'atteindre les objectifs que s'était assignés le département pour le compte de l'exercice 2022, les perspectives en jeu sont ci-dessous citées :

- La réalisation des audits de portefeuille en tenant compte des échantillons par portefeuille des animateurs en fonction l'importance des risques ;
- L'actualisation de la cartographie des risques conformément aux recommandations de l'évaluation RIM tout en intégrant les nouveaux risques identifiés ;
- La finalisation de l'atelier de réponse aux nouveaux risques avec l'équipe de la coordination ;
- La révision du manuel de procédures LBC/FT pour la conformité avec le guide de la CENTIF-Togo ;
- La mise en place d'une politique de gestion des risques ;
- La diffusion du plan de continuité des activités d'Assilassimé ;
- La sensibilisation du personnel sur les différents niveaux de contrôle.

Annexe 2 : Les états statistiques et les états financiers.

2ème Partie

ANNEXES



Annexe 1 : Les photos

Photo 1 : Visite d'un motoculteur à Kpélé TUTU



Photo 2 : Séance de formation pratique sur la production agroécologique



Photo 3 : Bénéficiaires en formation sur la production de savon liquide)



Photo 4 : Séance de formation souhaité par Compassion Internationale



Photo 5 : Une partie du tournoi inter-agence



EXPEDITEUR	STATISTIQUES		DESTINATAIRE
SIGLE : ASSILASSIME SOLIDARITE	TRIMESTRIELLES		MFBP / CAS-IMEC
BP : 13 979	SIEGE : LOME		BP : 35251 Lomé
TEL : 22 51 12 34			CASEF 2è Etage, Portes 226
E-MAIL : assilassime.solidarite@entrepreneursdumonde.org			Tél : 22 40 87 55
Statut juridique : Association			Fax : 22 21 09 05
			E-mail : casimec2009@yahoo.fr
Type d'organisation : Associative			Site web : www.finances.gouv.tg
	2020	2021	Var %
NOMBRE DE MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS			
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients (les groupements sont comptés sur une base unitaire) (1) + (2)	71 487	87 046	21,76%
<i>Nombre de personnes physiques non membres de groupements (1) = (a)+(b)</i>	70 469	85 762	21,70%
* Hommes (a)	4 680	6 614	41,32%
* Femmes (b)	65 789	79 148	20,31%
<i>Nombre de personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)</i>	1 018	1 284	26,13%
Nombre de groupements de personnes physiques-bénéficiaires			
Nombre total des membres des groupements de personnes physiques -bénéficiaires (a)+(b)	70 469	85 762	21,70%
* Hommes (a)	4 680	6 614	41,32%
* Femmes (b)	65 789	79 148	20,31%
EFFECTIF DES DIRIGEANTS ET DU PERSONNEL EMPLOYE			

Nombre de membres du Conseil d'Administration ou de l'organe équivalent					
Nombre de membres du Conseil de surveillance	5	5			-
Nombre de membres du Comité de Crédit					
Effectif total des employés (1)+(2)	117	130			11,11%
* Dirigeants (employés exerçant des fonctions de direction ou de gérance (1))	13	14			7,69%
* Autres employés (2)	104	116			11,54%
Agents nationaux sous contrat à durée indéterminée	60	78			30%
Agents nationaux sous contrat à durée déterminée	44	38			-13,64%
Personnel expatrié sous contrat à durée indéterminée					
Personnel expatrié sous contrat à durée déterminée					
NOMBRE DES DEPOSANTS	59 933	74 934			25,03%
Nombre total de déposants (1)+(2)	59 933	74 934			25,03%
Nombre de déposants- personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	59 016	73 795			25,04%
* Hommes (a)	55 090	68 021			23,47%
* Femmes (b)	3 926	5 774			47,07%
Nombre de déposants- personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, association, etc.) (2)	920	1 138			23,70%
NOMBRE DE CREDIT EN COURS					
Nombre de crédit en cours (1)+(2)	21 041	30 600			45,43%
Nombre de crédits en cours sur les personnes physiques membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	21 041	30 600			45,43%
* Nombre de crédits en cours sur les hommes (a)	1 770	2 856			61,36%
* Nombre de crédits en cours sur les femmes (b)	19 271	27 744			43,97%

Nombre de crédits en cours sur les personnes morales (groupements de personnes physique, entreprise associations, etc.) (2)				
REPARTITION DES CREDITS SELON LEUR OBJET				
Crédits immobiliers	1 918 729 774	3 735 491 373		94,69%
Crédits d'équipement				
Crédits à la consommation				
Crédits de trésorerie	1 806 573 161	3 462 796 260		291,68%
Autres crédits	112 156 613	272 695 113		-12,24%
NOMBRE DE CREDITS EN SOUFFRANCE				
Nombre de crédits en souffrances (1)+(2)	522	349		-18,44%
Nombre de crédits en souffrance sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	522	349		-33,14%
* Nombre de crédit en souffrance sur les hommes (a)	467	313		-32,98%
* Nombre de crédit en souffrance sur les femmes (b)	55	36		-34,55%
Nombre de crédits en souffrance sur les personnes morales (groupement de personne physique, entreprises associations, etc.) (2)				
INDICATEURS SUR LA SURVEILLANCE				
Nombre d'institutions affiliées*				
Nombre d'institutions affiliées contrôlées*				
Nombre de réunions tenues par le Conseil de Surveillance*				-
Nombre d'agences ou de points de services**	9	9		12,5%
Nombre de rapports de contrôle interne**	12	21		75%
NOMBRE DE STRUCTURES DE BASE (Caisses Autorisées)	1	1		-
Nombre de points de services, d'antennes ou d'agences	9	9		-

1. DONNEES GENERALES				
Tableau n°1.1 : Nombre de membres, bénéficiaires ou clients (en unités)				
Indicateurs	2020	2021	Variation (%)	
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients (les groupements sont comptés sur une base unitaire) (1) +(2)	71 487	87 046	21,76%	
Nombre de personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	70 469	85 762	21,70%	
Hommes (a)	4 680	6 614	41,32%	
Femmes (b)	65 789	79 148	20,31%	
Nombre de personnes morales (groupement de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	1 018	1 284	26,13%	
Nombre de groupements de personnes physiques bénéficiaires (3) = (c)+(d)				
Hommes (c)	4 680	6 614	41,32%	
Femmes (d)	65 789	79 148	20,31%	
Tableau n°1.2 : Effectif des dirigeants et du personnel employé (en unités)				
Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)	
Nombre de membres du Conseil d'Administration ou de l'organe équivalent	5	5	-	

[1] Salaire, appointements, indemnités, gratifications et primes occasionnelles ou périodiques versés au personnel, les rémunérations des administrateurs salariés, les cotisations aux régimes de retraite, etc.									
[2] S'applique aux sociétés (SA, SARL)									

III. DONNEES SUR LES OPERATIONS DE COLLECTE DE DEPOTS									
Tableau n°3.1 : Evolution du montant des dépôts (en FCFA)									
Indicateurs		2020	2021	Variation %					
Montant total des dépôts des membres, bénéficiaires ou clients (1) +(2)		1 097 118 005	1 935 111 169	76,38%					
Montant des dépôts des personnes physiques membres d'un groupement (1) = (a)+(b)		1 069 202 673	1 893 829 189	77,13%					
· Montant des dépôts des hommes (a)		81 352 745	174 218 330	114,15%					
· Montant des dépôts des femmes (b)		987 849 928	1 719 610 859	74,08%					
Montant des dépôts des personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)		27 915 332	41 281 980	47,88%					

Tableau n°3.3 : Evolution du nombre de déposants (membres, bénéficiaires clients ayant un dépôt dans les livres du SFD) et des comptes inactifs			
Indicateurs	2020	2021	Variation (%)
Nombre total des déposants (1) + (2)	59 933	74 934	25,03%
Nombre de déposants personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	59 016	73 796	25,04%
· Nombre de déposants hommes (a)	3 926	5 775	47,07%
· Nombre de déposants femmes (b)	55 090	68 021	23,47%
Nombre de déposants personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	920	1 138	23,70%
Nombre de comptes inactifs			
Montant des soldes des comptes inactifs			
Nombre total des comptes	59 933	74 934	25,03%
Tableau n° 3.4 : Evolution du capital social *			
Indicateurs	2020	2021	Variation (%)
Montant du capital social (en milliers de FCFA)	0	0	-
* pour les sociétés de capitaux			
IV. DONNEES SUR LES CREDITS (PRETS ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE)			

Tableau n°4.1 : Evolution du montant annuel des prêts accordés* (en milliers de FCFA)			
Indicateurs	2020	2021	Variation (%)
Montant des prêts accordés (1) + (2)	4 827 188 000	9 203 621 000	90,66%
Montant des prêts accordés aux personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	4 827 188 000	9 203 621 000	90,66%
· Montant des prêts accordés aux hommes (a)	351 025 000	748 267 500	113,17%
· Montant des prêts accordés aux femmes (b)	4 476 163 000	8 455 353 500	88,90%
Montant des prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	0	0	-
* il s'agit du montant des prêts accordés dans l'année			
Tableau n°4.2 : Evolution du nombre de prêts accordés dans l'année (en unité)			
Indicateurs	2020	2021	Variation (%)
Nombre de prêts accordés (1) + (2)			
Nombre de prêts accordés aux personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	33 805	54 045	59,87%
· Nombre de prêts accordés aux hommes (a)	2 449	4 375	78,64%
· Nombre de prêts accordés aux femmes (b)	31 356	49 670	58,41%
Nombre de prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	0	0	0

Montant moyen des prêts accordés (somme des prêts rapportées au nombre de prêts accordés)	100 514	170 295	69,42%
Tableau n° 4.3 : Engagements par signature (en milliers de FCFA)			
Nature de l'engagement donné	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Engagement de financements donnés en faveur des institutions financières	0	0	
Engagement de financements donnés en faveur des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	
Engagement de garanties d'ordre des institutions financières	0	0	
Engagement de garanties d'ordre des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	
Tableau n° 4.4 : Encours de crédit au 31 décembre (en FCFA)			
Indicateurs	2020	2021	Variation (%)
Encours total de crédits (1) + (2)	1 918 729 774	3 735 491 373	94,69%
Encours de crédits sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	1 918 729 774	3 735 491 373	94,69%
· Encours de crédits sur les hommes (a)	167 609 533	358 430 833	113,85%
· Encours de crédits sur les femmes (b)	1 751 120 241	3 377 060 540	92,85%
Encours de crédits sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc) (2)	0	0	-
Tableau n°4.5 : Nombre de crédits en cours au 31 décembre (en unité)			

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Nombre de crédits en cours (1) +(2)	21 041	30 600	45,43%
Nombre de crédits en cours sur les personnes physiques non-membres d'un groupe-ment (1) = (a) + (b)	21 041	30 600	45,43%
· Nombre de crédits en cours sur les hommes (a)	1 770	2 856	61,36%
· Nombre de crédits en cours sur les femmes (b)	19 271	27 744	43,97%
Nombre de crédits en cours sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	-	-	-
Tableau n° 4.8 : Opérations de crédit sur les ressources affectées			
Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Nombre de crédits accordés sur ressources affectées			
Montant des crédits accordés sur ressources affectées (en milliers de FCFA)			
Nombre de crédits en cours sur ressources affectées			
Montant des crédits en cours sur ressources affectées (en milliers de FCFA)			
Tableau 4.9 : Gestion du portefeuille de crédit			
Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Encours des créances en souffrance (en milliers de FCFA)	49 305 779	36 416 143	109,55%
Taux brut des créances en souffrance ¹	2,57%	0,97%	62,26%
Taux de remboursement des crédits accordés ²	99,46%	95,35%	-4,13%
Taux de recouvrement des créances en souffrance ³			
Encours brut des créances en souffrance sur ressources affectées (en milliers de FCFA)			

Taux brut de créances en souffrance sur ressources affectées ⁴						
Taux de remboursement des crédits accordés sur ressources affectées ⁵						
Taux de recouvrement des créances en souffrance sur ressources affectées ⁶						
Montant des crédits passés en perte (en milliers de FCFA)	6 460 115	14 615 948	125,25%			
Taux de perte sur créances ⁷	0,34%	0,39%	14,71%			
¹ rapport entre l'encours brut des créances en souffrance et le total de l'encours brut des crédits						
² rapport entre les échéances remboursées et le montant attendu au cours de l'année						
³ rapport entre le montant des créances en souffrance recouvrées et le montant total des créances en souffrance						
⁴ rapport entre l'encours brut des créances en souffrance sur ressources affectées et le montant total de l'encours but des crédits sur ressources affectées.						
⁵ rapport entre le montant des échéances des crédits sur ressources affectées effectivement remboursées et le total des échéances attendues sur les crédits sur ressources affectées						
⁶ rapport entre le montant recouvré sur créances en souffrance sur ressources affectées et le total des créances en souffrance sur ressources affectées						
⁷ rapport entre le montant des crédits passés en perte et le total de l'encours des crédits de la période						
Tableau n°4.6 : Evolution de l'encours des crédits par terme						
Encours total des crédits en milliers de FCFA (Année n)	Court terme	Encours total des crédits en milliers de FCFA (Année n-1)		Validation de l'encours des crédits à court terme	Validation de l'encours des crédits à moyen et long terme	
		Court terme	Moyen et long terme			
2 047 331 547	12 295 913	3 674 234 660	61 256 713	79,46%	398,19%	
Tableau n°4.7 : Encours des crédits des agents relevant des Autorités de contrôle (Ministère chargé des Finances, BCEAO et commission Bancaire de l'UMOA)						

Prénoms et nom	Encours total des crédits (en FCFA)	Structure dont relève l'emprunteur				
NEANT						

V. DONNEES SUR LES AUTRES ACTIVITES AUTORISEES

--	--	--	--	--	--	--

5.1 Activités de transfert rapide d'argent

Informations d'ordre général :

- nom et adresse du représentant (Banque, Poste) ;

- nom et adresse de la société représentée (western union, money gram, etc) ;

- nombre d'opérations exécutées au cours l'année :

A l'émission

A la réception

Tableau n°5.1 : Opération de transferts (en milliers de FCFA)

Rubriques	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)

Tableau n° 5.3 : Opérations de change				
Devises concernées	Montant des devises achetées	Contrevaieur en FCFA des devises achetées	Montant des devises vendues	Contre-vaieur en FCFA des devises vendues
EURO (EUR)				
Dollar des EU (USD)				
Franc Suisse (CHF)				
Livre Sterling (GBP)				
Autres				
		NEANT		

VI. AUTRES INFORMATIONS SUR LES OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Tableau n°6.1 : Tarification des opérations avec la clientèle (*)

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)
Taux d'intérêt créditeur minimum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients	0	0
Taux d'intérêt créditeur maximum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients	0	0
Taux d'intérêt nominal débiteur minimum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients	6,00%	6,00%
Taux d'intérêt nominal débiteur maximum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients	18%	18%
Taux d'intérêt effectif global (**)	22,59%	22,59%

(*) : Communiquer le taux d'intérêt annuel			
(**) : Indiquer le mode de détermination			

Tableau n°6.2 : Réparation des crédits selon leurs objets (en milliers de FCFA)

Objet du crédit	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Crédits immobiliers	0	0	
Crédits d'équipement	0	0	
Crédits à la consommation	0	0	
Crédits en trésorerie	0	0	
Autres crédits (commerces alimentaires, non alimentaires, mixtes, restauration et prestation de service)	4 827 188	9 203 621	90,66%

Tableau 6.3 : Dons et œuvres sociales

--	--	--

Références du bénéficiaire

Références du bénéficiaire	Nature du don ou des œuvres sociales	Evaluation financières (en FCFA)
NEANT		

Tableau 6.4 : Répartition sectorielles des crédits accordés (*) en milliers de FCFA

Secteurs d'activité	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	
Industries extractives	0	0	

Industries manufacturières		0	0	
Bâtiment et travaux publics		0	0	
Commerce, restaurants, hôtels		4 827 188	9 203 621	90,66%
Electricité, gaz, eau		0	0	
Transports, entrepôts et communications		0	0	
Assurances, services* aux entreprises		0	0	
Immobilier		0	0	
Services divers		0	0	
* La sectorisation retenue dans ce tableau est celle prévue par le référentiel comptable spécifique des SFD				
VII. OPERATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES				
Tableau n°7 : Opérations avec les autres institutions financières (établissement de crédit, SFD, autres institutions financières) et les partenaires au développement				
Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)	
Encours des placements auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	400 000 000	400 000 000	-	
Encours des emprunts auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	1 026 168 970	1 883 706 431	83,57%	
Montant total des emprunts obtenus dans l'année auprès des autres institutions financières	437 230 787	1 583 545 175	262,18%	
Taux d'intérêt moyen des emprunts obtenus dans l'année auprès des institutions financières	7.5%	7,5%	-	

Ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	-
Subventions d'exploitation reçues (en milliers de FCFA)	21 974 373	37 224 381	69,40%
Subventions d'équipement reçues (en milliers de FCFA)	19 517,829	78 312 943	301,24%

Non applicable car la structure n'est pas un réseau.

IX. FONCTIONNEMENT ET VIE DES ORGANES

Tableau n°9 : Nombre de réunions tenues au cours de l'année

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Par l'assemblée Générale	1	1	-
Par le conseil d'Administration ou l'organe équivalent	4	5	25%
Par le Conseil de Surveillance (*)	3	3	-
Par le Comité de Crédit (*)	12	12	-
Par les autres comités (**)	-	-	-

(*) A renseigner par les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit

(**) A préciser

X. PERFORMANCES FINANCIERES

Tableau n°10 : Indicateurs de performances financières

Indicateurs	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Marge d'intérêt en milliers de FCFA	327 843 524	604 242 172	84,31%
Produit financier net en milliers de FCFA	337 681 238	582 565 600	72,52%
Résultat net en milliers de FCFA	-97 999 501	79 658 735	181,28%
Taux de marge nette ¹	29,89%	13,18%	-55,90%

¹ Le taux de marge nette est égal au rapport entre le résultat net et la marge d'intérêt.

BILAN VERSION DEVELOPEE										DIMF 2000	
Etat : TOGO		Etablissement:		ASSILASSIME SOLIDARITE							
DATE D'ARRETE DES COMPTES : 2021/12/31											
D:AAO		F:XX/NT:XXX (en Francs CFA)		M:X							
P:A		N.S.:XXX X/XX									
Code Poste	ACTIF	BRUT	AMORT/PROV	NET	2020	Code Poste	PASSIF	2021	2020		
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	821 074 768		821 074 768	799 425 821	F01	OPERATIONS DE TRESORERIE AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	1 887 072 363	1 031 194 040		
A10	Valeur en caisse	27 369 735		27 369 735	23 594 325	F1A	Comptes ordinaires créditeurs				
A11	Billets monnaies	27 369 735		27 369 735	23 594 325	F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs				
A12	Comptes ordinaires débiteurs	384 000 594		384 000 594	375 138 345	F2B	Dépôts à terme reçus				
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	400 000 000		400 000 000	400 000 000	F2C	Dépôts de garantie reçus				
A2H	Dépôts à terme constitués	400 000 000		400 000 000	400 000 000	F2D	Autres dépôts reçus				
A2I	Dépôts de garantie constitués					F3A	Comptes d'emprunts	1 883 706 431	1 026 168 970		
A2J	Autres dépôts constitués					F3E	Emprunts à moins d'un an				
A3A	Comptes de prêts					F3F	Emprunts à terme	1 883 706 431	1 026 168 970		
A3B	Prêts à moins d'un an					F50	Autres sommes dues aux institutions financières				
A3C	Prêts à terme					F55	Ressources affectées				
A60	Créances rattachées	9 704 439		9 704 439	693 151	F60	Dettes rattachées	3 365 932	5 025 070		
A70	Prêts en souffrance					G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	1 935 132 219	1 097 129 305		
	Prêts immobilisés					G10	Comptes ordinaires créditeurs	925 418 212	517 658 343		
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus					G15	Dépôts à terme reçus				
A72	Prêts en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus					G2A	Comptes d'épargne à régime spécial				
A73	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus					G30	Autres dépôts de garantie reçus	1 009 628 122	579 170 992		
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	3 755 284 303	17 619 854	3 737 660 349	1 897 341 430	G35	Autres dépôts reçus	85 885	299 970		
B2D	Crédits à court terme	3 637 890 730		3 637 890 730	1 846 466 445	G60	Emprunts				
B2N	Comptes ordinaires					G70	Autres sommes dues				
B30	Crédits à moyen terme	61 200 200		61 200 200	22 957 550	G90	Dettes rattachées				
B40	Crédits à long terme					H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	57 571 863	96 163 228		
B65	Créances rattachées	19 788 830		19 788 830	5 280 870	H10	Versements restant à effectuer				

B70	Crédits en souffrance	36 400 443	17 619 854	18 780 589	22 636 565	H40	Créditeurs divers	41 539 232	90 628 274
	Crédits immobilisés					H6A	Comptes d'ordre et divers	16 032 631	5 534 954
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	16 101 573	5 295 576	10 805 997	13 087 178	H6B	Comptes de liaison		
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	14 929 978	7 879 391	7 050 587	9 103 387	H6C	Comptes de différences de conversion		
B73	Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	5 368 892	4 444 887	924 005	446 000	H6G	Comptes de régularisation-passif	16 032 631	5 534 954
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	87 584 853	3 712 948	83 871 905	23 700 802	H6P	Compte d'attente-passif		
C10	Titres de placement					K01	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
C30	Comptes de stocks	7 161 603		7 161 603	9 117 308	K20	Titres de participation		
C31	Stock de meubles					L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSI-MILES	875 812 418	567 701 045
C32	Stocks de marchandises					L10	Subventions d'investissement	54 824 262	2 852 016
C33	Stocks de fournitures	7 053 303		7 053 303	8 731 308	L20	Fonds affectés	19 678 710	19 678 710
C34	Autres stocks et assimilés	108 300		108 300	386 000	L21	Fonds de garantie	19 678 710	19 678 710
C40	Débiteurs divers	54 219 790	3 712 948	50 506 842	8 554 094	L22	Fonds d'assurance		
C55	Créances rattachées					L23	Fonds de bonification		
C56	Valeurs à l'encaissement avec crédit im-médiat					L24	Fonds de sécurité		
C59	Valeurs à rejeter					L25	Autres fonds affectés		
C6A	Comptes d'ordre et divers	26 203 460		26 203 460	6 029 400	L27	Fonds de crédit	842 369 241	676 833 929
C6B	Comptes liaison					L30	Provisions pour risques et charges		
C6C	Comptes de différence de conversion					L31	Provisions pour charges de retraite		
C6G	Comptes régularisation - actif	26 119 860		26 119 860	6 029 400	L32	Provisions pour risque d'exécution d'enga-gement par signature		
C6Q	Comptes transitoires					L33	Autres provisions pour risques et charges		
C6R	Comptes d'attente - actif	83 600		83 600		L35	Provisions réglementées		
D01	VALEURS IMMOBILISEES	215 119 250	102 137 409	112 981 841	71 719 565	L36	Provisions pour risques afférents aux opé-rations de crédits à moyen et long termes		
D1A	Immobilisations financières					L37	Provision spéciale de réévaluation		
D10	Prêts et titres subordonnés					L41	Emprunt et titres émis subordonnés		
D1E	Titres de participation					L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés		
D1L	Titres d'investissement					L45	Fonds pour risques financiers généraux		
D1S	Dépôts et cautionnements	6 990 000		6 990 000	6 210 000	L50	Primes liées au capital		
D23	Immobilisations en cours					L55	Réserves	48 923	48 923

D24	Incorporelles								L56	Réserve générale	48 923	48 923
D25	Corporelles								L57	Réserves facultatives		
D30	Immobilisations d'exploitation	208 129 250	102 137 409	105 991 841	65 509 565				L58	Autres réserves		
D31	Incorporelles	41 424 750	30 431 250	10 993 500	13 609 810				L59	Ecart de réévaluation des immobilisations		
D36	Corporelles	166 704 500	71 706 159	94 998 341	51 899 755				L60	Capital		
D40	Immobilisations hors exploitation								L61	Capital appelé		
D41	Incorporelles								L62	Capital non appelé		
D45	Corporelles								L65	Fonds de dotation	28 649 880	17 704 800
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie								L70	Report à nouveau (+ ou-)	-149 417 333	-51 417 832
D46	Incorporelles								L75	Excédent des produits sur les charges		
D47	Corporelles								L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	79 658 735	-97 999 501
D50	Crédit bail et opérations assimilées								L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation	79 658 735	
D51	Crédit-bail								L82	Excédent ou déficit de l'exercice		-97 999 501
D52	L.O.A											
D53	Location-vente											
D60	Créances rattachées											
D70	Créances en souffrance											
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus											
D72	Créances en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus											
D73	Créances en souffrance de plus 12 mois à 24 mois au plus											
E01	ACTIONNAIRES, ASSOCIES OUMEMBRES											
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé											
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé											
E05	EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS											
E90	TOTAL DE L'ACTIF	4 879 063 174	122 798 026	4 755 588 863	2 792 187 618				L90	TOTAL DU PASSIF	4 755 588 863	2 792 187 618

COMPTE DE RESULTAT VERSION DEVELOPEE										DIMF 2080	
CPTÉ RESUL- TAT 2	Etat : TOGO	Etablissement :							ASSILASSIME SOLIDARITE		
DATE D'ARRETE DES COMPTES: 2021/12/31											
P: A N.S.: TOG x/xx											(En Franc CFA)
D: RAO											
F: xx/NT: xxx											
M: 1											
Code poste	CHARGES	déc.-21	déc.-20	Code poste	PRODUITS	déc.-21	déc.-20				
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	79 584 079	58 919 709	V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	19 792 395	20 121 725				
R1A	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	-	-	V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	-	-				
R1B	Organe financier			V1B	Organe financier						
R1C	Caisse centrale			V1C	Caisse centrale						
R1D	Trésor Public			V1D	Trésor Public						
R1E	CCP			V1E	CCP						
R1F	Banques et correspondants			V1F	Banques et correspondants						
R1H	Etablissements financiers			V1H	Etablissements financiers						
R1I	SFD			V1I	SFD						
R1K	Autres institutions financières			V1K	Autres institutions financières						
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs	-	-	V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts débiteurs	19 563 215	20 008 125				
R1N	Dépôts à terme reçus			V1Q	Dépôts à terme constitués	19 563 215	20 008 125				
R1P	Dépôts de garantie reçus			V1R	Dépôts de garantie constitués						
R1Q	Autres dépôts reçus			V1S	Autres dépôts constitués						
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts	79 584 079	58 919 709	V2A	Intérêts sur comptes de prêts	-	-				
R2F	Intérêts sur emprunt à moins d'un an			V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an						
R2G	Intérêts sur emprunts à terme	79 584 079	58 919 709	V2G	Intérêts sur prêts à terme						
R2R	Autres intérêts	-	-	V2Q	Autres intérêts	-	-				
R2T	Divers intérêts			V2S	Divers intérêts						
R2Z	Commissions			V2T	Commissions	229 180	113 600				
R3A	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	-	-	V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	664 033 856	386 649 633				
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires, clients	-	-	V3B	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	502 621 284	296 639 568				
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs			V3G	Autres crédits à court terme	501 478 083	295 929 046				
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçus			V3M	Intérêts sur crédits à moyen terme	1 143 201	710 522				
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial			V3N	Intérêts sur crédits à long terme						
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçus			V3R	Autres intérêts	-	-				
R3J	Intérêts sur autres dépôts reçus			V3T	Divers intérêts						

R3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues				V3X	Commissions	161 412 572	90 010 065
R3Q	Autres intérêts							
R3T	Commissions							
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	604 242 172	327 843 524			MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	-	-
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	79 584.079	58 919 709			TOTAL PRODUITS D'INTERETS	683 826 251	386 763 233
R4B	CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	-	-		V4B	PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES	-	-
R4C	Charges et pertes sur titres de placement				V4C	Produits et profits sur titres de placement		
R4K	Charges sur opérations diverses				V4D	Intérêts sur crédits accordés aux personnel non membres		
R4N	Commissions				V4E	Produits sur opérations diverses		
R5B	CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-		V4F	Commissions		
R5C	Frais d'acquisition				V5B	PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-
R5D	Etalement de la prime				V5C	Produits sur prêts et titres subordonnés		
R5E	Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	-	-		V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation		
R5G	Charges sur opérations de crédit-bail	-	-		V5F	Produits et profits sur titres d'investissements		
R5H	Dotations aux amortissements				V5G	PRODUITS SUR CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	-	-
R5J	Dotations aux provisions				V5H	Produits sur opérations de crédit-bail		
R5K	Moins-values de cession				V5J	Loyers		
R5L	Autres charges				V5K	Reprises de provisions		
R5M	Charges sur opérations de location avec option d'achat	-	-		V5L	Plus -values de cession		
R5N	Dotations aux amortissements				V5M	Autres produits		
R5P	Dotations aux provisions				V5N	Produits sur opérations de location avec option d'achat	-	-
R5Q	Moins-values de cession				V5P	Loyers		
R5R	Autres charges				V5Q	Reprises de provisions		
R5S	Charges sur opérations de location-vente	-	-		V5R	Plus -values de cession		
R5T	Dotations aux amortissements				V5S	Autres produits		
R5U	Dotations aux provisions				V5T	Produits sur opérations de location-vente	-	-
R5V	Moins-values de cession				V5V	Loyers		
R5X	Autres charges				V5W	Reprises de provisions		
R5Y	Charges sur emprunts et titres émis subordonnés				V5X	Plus-values de cession		
R6A	CHARGES SUR OPERATIONS DE CHANGE	-	-		V5Y	Autres produits		
R6B	Pertes sur opérations de change				V6A	PRODUITS SUR OPERATIONS DE CHANGE	-	-
R6C	Commissions				V6B	Gains sur opérations de change		
R6F	CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN	-	-		V6C	Commissions		
R6K	Charges sur engagements de financements reçus des institutions financières				V6F	PRODUITS SUR OPERATIONS HORS BILAN	-	-
R6L	Charges sur engagements de financements reçus des membres, bénéficiaires ou clients				V6K	Produits sur engagements de financement donnés aux institutions financières		

R6M	Charges sur engagements de garantie reçus des institutions financières				V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres, bénéficiaires ou clients	
R6P	Charges sur engagements de garantie reçus des membres, bénéficiaires ou clients				V6N	Produits sur engagements de garantie donnés aux institutions financières	
R6S	Charges sur engagements sur titres				V6P	Produits sur engagements de financement donnés aux membres, bénéficiaires ou clients	
R6T	Charges sur autres engagements reçus				V6Q	Produits sur engagements sur titres	
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	23 189 728	15 105 212		V6R	Produits sur autres engagements donnés	
R6W	Charges sur les moyens de paiement				V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers	
R6X	Autres charges sur prestations de services financiers	23 189 728	15 105 212		V6U	PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	1 513 156
R7A	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE	-	-		V6V	Produits sur les moyens de paiement	
R7B	Moins-value de cession d'éléments d'actif				V6W	Autres produits sur prestations de services financiers	1 513 156
R7C	Transferts de produits d'exploitation financière				V7A	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIERE	-
R7D	Diverses charges d'exploitation financière				V7B	Plus-values de cession d'éléments d'actif	
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1 513 156	24 942 926		V7C	Transferts de charges d'exploitation financière	
	AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	23 189 728	15 105 212		V7D	Divers produits d'exploitation financière	
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	604 242 172	327 843 524			AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	23 189 728
	AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	-	9 837 714			AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS	1 513 156
	PRODUIT NET FINANCIER	582 565 600	337 681 238			MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	-
	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	2 603 905	11 262 992			AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES	21 676 572
R8G	Achats de marchandises	925 900	10 792 540			CHARGE FINANCIERE NETTE	21 676 572
R8J	Stocks vendus					VENTES	1 331 900
R8L	Variations de stocks de marchandises	1 678 005	470 392		V8B	MARGE COMMERCIALE	
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	582 193 415	481 891 623		V8C	Ventes de marchandises	1 331 900
S02	FRAIS DE PERSONNEL	355 100 702	284 273 332			PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	74 623 851
S03	Salaires et traitements	302 098 522	239 841 783		W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	-
S04	Charges sociales	47 527 127	37 410 447		W4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	
S05	Appointements et indemnités versés aux stagiaires	5 475 053	7 021 102		W4D	Indemnités de fonction et rémunération d'administrateurs, gérants reçus	
S1A	IMPÔTS ET TAXES	457 239	322 840		W4G	Plus-values de cession	-
S1B	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	356 241	302 848		W4H	sur immobilisations incorporelles et corporelles	
S1C	Autres impôts, taxes et prélèvement assimilés versés à l'administration des impôts	100 998	19 992		W4J	sur immobilisations financières	
S1D	Impôts directs				W4K	Revenus des immobilisations hors exploitation	
S1G	Impôts indirects				W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	-
S1H	Droits d'enregistrement et de timbre	100 998	19 992		W4M	Charges refacturées	
S1J	Impôts et taxes divers				W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices	

S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes					W4P	Autres transferts de charges		
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	147 751 317	117 008 583	W4Q	Autres produits divers d'exploitation				
S2B	Services extérieurs	45 254 823	36 875 489	W50	PRODUCTION IMMOBILISEE				
S2C	Redevances de crédit-bail			W51	Immobilisations corporelles				
S2D	Loyers	13 616 452	12 688 984	W52	Immobilisations incorporelles				
S2F	Charges locative et de co-propriété			W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		37 224 381		21 974 373
S2H	Entretien et réparations	4 216 585	3 152 377	X50	REPRISES DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX		3 630 500		
S2J	Primes d'assurance	17 034 409	13 656 437	X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS				
S2K	Etudes et recherches			X54	Reprises d'amortissements des immobilisations				
S2M	Frais de formation du personnel	8 478 230	4 194 637	X56	Reprises de provisions sur immobilisations				
S2L	Divers	1 909 147	3 183 054	X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTISSEES		33 768 970		33 564 593
S3A	Autres services extérieurs	101 887 902	79 799 408	X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance		33 272 565		33 456 443
S3B	Personnel extérieur à l'institution	15 308 392	15 113 535	X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus		27 390 732		19 259 791
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	17 135 093	6 349 321	X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus		1 264 552		3 361 376
S3E	Publicité, publications et relations publiques	465 203	2 082 700	X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus		4 617 281		10 835 276
S3G	Transports de biens	90 554	83 997	X6G	Reprises de provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif				
S3J	Transports collectifs du personnel			X6H	Reprises de provisions pour risques et charges				
S3L	Déplacements, missions et réceptions	8 976 132	4 700 462	X6I	Reprises de provisions réglementées				
S3M	Achats non stockés de matières et fournitures	48 779 789	40 570 214	X6J	Récupération sur créances amorties		496 405		108 150
S3N	Frais postaux et frais de télécommunication	11 132 739	10 899 179	X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS		9 024 409		2 985 321
S3P	Divers			X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS		904 752		708 202
S4A	Charges diverses d'exploitation	608 592	333 686	L80	DEFICIT				97 999 501
S4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires								
S4D	Indemnités de fonction versées								
S4I	Frais de tenue d'assemblée	587 979	307 128						
S4K	Moins-value de cession sur immobilisations								
S4L	sur immobilisations corporelles et incorporelles								
S4M	sur immobilisations financières								
S4P	Transferts de produits d'exploitation non financière								
S4Q	Produits rattachés								
S4R	Autres transferts de produits								

S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	20 613	26 558			
T50	DOTATIONS AU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GENERAUX		1 755 250			
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	36 332 056	27 206 880			
T53	Dotation aux amortissements de charges à répartir					
T54	Dotation aux amortissements des immobilisations exploitation	36 332 056	27 206 880			
T55	Dotation aux amortissements des immobilisations hors exploitation					
T56	Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours					
T57	Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation					
T58	Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation					
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	42 552 101	51 324 738			
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	24 223 205	44 864 623			
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	19 311 025	31 227 562			
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus	2 005 396	3 565 443			
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus	2 906 784	10 071 618			
T6G	Dotation aux provisions pour dépréciation d'autres éléments d'actif	3 712 948				
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges					
T6J	Dotations aux provisions réglementées					
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	9 720 798	2 607 085			
T6L	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	4 895 150	3 853 030			
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 626	68 745			
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	3 991 831	14 215 218			
T82	IMPÔTS SUR LES EXCEDENTS					
	CHARGES				PRODUITS	
L80	EXCEDENT	79 658 735				
T84	TOTAL	771 224 319	581 463 439	X84	TOTAL PRODUITS	581 463 439

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES				DIMF 2005
Etat:TOGO			Etablissement :	ASSILASSIME
Date d'arrêt : D:BG0	2021/12/31	D:BG0	F:01/001	
P: A	N.S.:		M:1	(en Francs CFA)
Code	LIBELLES	Montant brut	Amortissements/ Provisions	Montants nets
	ACTIFS			
B02	Créances sur les membres, bénéficiaires ou clients	3 735 491 373	17 619 854	3 717 871 519
B2D	Crédits à court terme	3 637 890 730	0	3 637 890 730
B30	Crédits à moyen terme	61 200 200	0	61 200 200
B40	Crédits à long terme	0	0	0
B70	Crédits en souffrance	36 400 443	17 619 854	18 780 589
D50	Crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0
D51	Crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0
D52	Location avec option d'achat	0	0	0
D53	Location-vente	0	0	0
D70	Créances en souffrance sur crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0
	PASSIF	925 418 212	0	925 418 212
G02	Dettes l'égard des membres, bénéficiaires ou clients	925 418 212	0	925 418 212
G10	Comptes ordinaires créditeurs	925 418 212	0	925 418 212
G15	Dépôts à terme reçus	0	0	0
G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	0	0	0
G60	Emprunts	0	0	0
G70	Autres sommes dues	0	0	0

ETAT DE L'ENCOURS DES CREDITS DES DIX (10) DEBITEURS LES PLUS IMPORTANTS						DIMF 2012
			Etablissement :		ASSILASSIME	
Etat:TOGO						
Date d'ar-rête:	2021/12/31	D:BF0		F:	01/001	
P:	A	N.S		M:	1	(en Francs CFA)
PRENOMS/NOMS/N° D'IDENTIFICATION						
N°	Nom & Prénoms	Numéros	Numéros	DUREE INI-TIALE	DUREE RES-TANTE	MONTANT BRUT
		de membre	de compte	DU CREDIT	A COUVRIR	EN CFA
1	TANYETO Kossiwa judith	A0201301				5 000 000
2	AQUEREBURU Ahlonkoba Afiwa	A0000021				4 669 100
3	AFETOR Komi Afenyo Jacques	A0000055				4 466 500
4	SEMENOU Enyonam	A0101909				3 000 000
5	ADISSENOU Komi seraphin	A0801240				2 930 000
6	BABOU Ama	A0201833				2 533 600
7	AGOSSOR Yaovi	A0000019				2 477 100
8	DOWU Kokou Mensah	A0000088				2 433 900
9	AHANOGBE Atsu	A0000072				2 433 900
10	DJEDU Ameyovi	A0701017				2 432 300
TOTAL						32 376 400

ETAT D'AFFECTATION DU RESULTAT				DIMF 2016
Etat:TOGO			Etablissement:	ASSILASSIME
Date d'arrêt:	2021/12/31	D:	F:01/001	
P:	A	NS:	M:1	(en Francs CFA)
Code	LIBELLES	Proposition de répartition		Répartition effective
	DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER			
L80	Résultat de l'exercice (+/-)		79 658 735	
L70	Report à nouveau (+/-)		-149 417 333	
770	RESULTAT AFFECTER		79 658 735	
	AFFECTATION DU RESULTAT BENEFICIAIRE			
772	Réserve générale			
773	Réserves facultatives		-	
774	Autres réserves		-	
776	Report à nouveau bénéficiaire			
777	Autres affectations		-	
	AFFECTATION DU RESULTAT DEFICITAIRE			
776	*Report à nouveau déficitaire			
778	*Prélèvements sur les réserves			
779	Autres			



Bd du 30 Août - Adidogomé, Carrefour la Pampa
08 B.P. : 81 641 ; Téléphone : +228 22 51 12 34
E-mail : assilassime@assilassime.org
www.assilassime.org

